

# LETTRE AUX COMMUNAUTÉS



*Mission*  
DE FRANCE

## SOLIDARITÉ

*septembre - octobre 1995*

35 F

---

Jardin syndical

---

L'énergie associative

---

La solidarité dans la Bible

---

Les P.O. de Limoges

---

**174**

174 - 1995

# MISSION DE FRANCE ET ASSOCIATION

## Sommaire

<b>Edito</b>	
Le comité de rédaction	p. 1
<b>Le syndicalisme au pied du mur</b>	
Pierre CHAMARD-BOIS	p. 3
<b>Le jardin syndical</b>	
Claude DEGARABY	p. 16
<b>Histoires de couples</b>	
Bernard AMIOT	p. 27
<b>L'énergie associative... source de solidarités</b>	
Alain CAROF	p. 34
<b>La solidarité dans la Bible</b>	
Claude WIÉNER	p. 45
<b>Les P.O. de Limoges</b>	
Louis PÉROUAS	p. 53
<b>SOURCES</b>	p. 61
<b>UN LIVRE - UN AUTEUR</b>	p. 65
<b>EN LIBRAIRIE</b>	p. 69

---

La Lettre aux Communautés est un lieu d'échange et de communication entre les équipes de la Mission de France, les équipes diocésaines associées et tous ceux, laïcs, prêtres, religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Eglise, en France et dans d'autres pays. Elle porte une attention particulière aux situations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Eglise à Eglise en sorte que l'Evangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origine et de nature fort diverses : témoignages personnels, travaux d'équipes ou de groupes, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les différentes situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le Peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer plus fidèlement l'Evangile du Salut.

---

**L**a solidarité est-elle en panne ? Cette question mérite d'être posée, alors que la CGT, première centrale syndicale française, s'apprête à fêter son centenaire et que le taux de syndicalisation dans la société française est au plus bas.

Dans le récit des années qu'il a passées chez Michelin, Claude Degaraby nous propose de délaissier les caricatures pour percevoir la chair de l'action syndicale. De l'esprit d'atelier forgé dans le "fumoir" à l'élaboration d'une conscience collective, c'est un véritable travail d'humanisation, sans cesse à reprendre car il est menacé tout autant par les attaques dont il est l'objet que par la sclérose interne.

La mutation actuelle du monde du travail ne tend-elle pas cependant à rendre inopérantes les formes traditionnelles de l'action syndicale ? Comme le montre Pierre Chamard-Bois en décrivant l'univers du GRETA, ce n'est pas seulement le cadre qui a changé, mais le nerf même, l'idéal de progrès, qui est atteint. Sous cette apparente gangrène, un autre tissu social émerge, composé de réseaux encore difficiles à saisir.

Si les formes traditionnelles de la solidarité sont malades, sa source, elle, n'a pas disparu. Ce que nous raconte Bernard Amiot de ses randonnées cyclistes en tandem avec un non-voyant en est comme une parabole, d'autant plus frappante qu'elle nous vient d'un syndicaliste expérimenté. Et comment expliquer l'étonnante évolution de la société rurale française, telle que la décrit Alain Carof, sans la permanence d'un gisement de solidarité ? Même si les difficultés d'une approche globale demeurent, le monde paysan a manifesté une réelle capacité d'adaptation collective à l'évolution des techniques. Plus généralement, l'essor du mouvement associatif, parallèle au déclin des institutions, est bien le signe, sous des motivations très diverses, d'une sorte d'entêtement à vivre en solidarité.

Dans sa relecture biblique, Claude Wiéner nous rappelle que le sens du groupe a historiquement précédé celui de l'individu. Jadis impérative, car elle était une condition de survie, la solidarité est devenue de plus en plus un choix, soumis à l'hésitation humaine et porteur de toute une dimension spirituelle. Louis Pérouas, en évoquant la vie des PO de Limoges, dans cette période cruciale de 1947-1955, nous invite à creuser l'enjeu spirituel d'un déchirement dont la blessure demeure. Il y a seize siècles déjà, Grégoire invitait les habitants de Nysse à "ne pas déchirer l'unité que l'Esprit avait mis dans le monde" et à "faire éclater leur compassion, leur tendresse en des actes". Puisse son appel être entendu !

Le comité de rédaction

# Le syndicalisme au pied du mur

Pierre CHAMARD-BOIS

*Pierre Chamard-Bois est membre de "Galilée" (association de laïcs partenaire de la MDF). Travaillant dans un GRETA et syndiqué CFDT, il nous décrit des faits concrets et nous livre ses réflexions à propos des évolutions actuelles et des mutations.*

Les syndicats existent en France depuis un peu plus d'un siècle. Ils se sont fait progressivement reconnaître comme contre-pouvoirs, partenaires de négociation, acteurs de la régulation économique et sociale. Ils furent, et sont parfois encore, des organisations efficaces pour la défense des salariés. Mais le monde du travail change : non seulement le contenu du travail, mais aussi sa nature (délocalisation, précarité, exclusion, télétravail, réduction du temps de travail, sont quelques mots qui évoquent ce changement de nature). Si le rapport au travail est en voie de profondes modifications, quel avenir pour ces organisations

qui se sont construites en référence à un modèle de production et d'organisation du travail historiquement situé ? La question est grave, car le syndicalisme a été, pour des générations, un lieu d'éducation, de socialisation, de reconnaissance, en un mot, un lieu d'humanisation essentiel. Le syndicalisme n'échappe pas à la crise générale des institutions. L'objectif de cet article n'est pas de proposer des verdicts définitifs ou des solutions. Il voudrait éclairer sur un exemple concret comment se vit cette crise au quotidien, proposant au passage, quelques analyses transposables dans d'autres contextes.

### *Le décor*

Depuis quatorze ans, je travaille dans un des trois cent quinze GRETA<sup>(1)</sup> de France, à Brest. Il s'agit d'organismes dépendants de l'Education Nationale, spécialisés dans la formation des adultes. Sans personnalité juridique propre, ils dépendent en général d'un lycée technique. Ils ont vingt ans d'existence, et ont pris la première place sur le marché de la formation continue après une croissance forte tout au long des années quatre vingt. Sur la France, 12 000 personnes en vivent (agents de développement, formateurs, administratifs), 37 000 enseignants y interviennent (la plupart du temps sous forme d'heures supplémentaires) ; enfin ils font appel à plus de 10 000 intervenants extérieurs.

Les GRETA sont un service public : si cette caractéristique fut relativement repérable jusqu'au début des années quatre vingt, elle devient désormais de l'ordre du

vœu pieux. Le libéralisme est passé par là, et les GRETA sont priés de tenir la concurrence sur un marché assez sauvage, où la pression du chômage permet des baisses importantes du poste le plus lourd : les coûts salariaux (on rencontre dans certains organismes des formateurs de niveau Bac + 5 acceptant des salaires proches du SMIC). En simplifiant, les GRETA ont un statut public (avec une comptabilité publique) et un fonctionnement de type privé. Ils doivent en effet s'autofinancer en presque totalité<sup>(2)</sup>.

Dans un GRETA on fait essentiellement de la formation, au sens large du terme : cela va de la réinsertion de chômeurs de longue durée ou de jeunes en voie d'exclusion jusqu'à des formations pointues dans un domaine technique particulier. On doit pouvoir accueillir quiconque à tout moment et lui proposer un parcours individualisé de formation, adapté à ses possibilités, à son histoire, aux possibilités du marché de l'emploi.

---

(1) GRETA est un acronyme pour GRoupement d'ETAbblissement.

(2) Seul le salaire des agents de développement, dont les fonctions théoriques sont commerciales, est pris en charge par l'Etat.

Qui paye ? les entreprises pour les formations concernant leurs propres salariés, le conseil régional et parfois l'Etat pour les chômeurs, les personnes formées elles-mêmes de plus en plus souvent.

### **Précarité publique**

Le personnel des GRETA possède des statuts divers : des fonctionnaires de l'Education Nationale, des contractuels dont tous les contrats sont à durée déterminée (maximum un an), des vacataires payés à l'heure d'intervention, des enseignants de lycée ou collège payés en heures supplémentaires. En Bretagne, 80% du personnel stable est contractuel. Depuis quatorze ans, je travaille sous contrat à durée déterminée d'un an, sans garantie d'un renouvellement d'une année sur l'autre. On remarquera que l'Etat sait ménager des espaces de non-droit par rapport au droit général du travail : dans le secteur privé une telle situation serait impossible. Le renouvellement des contrats est dépendant du travail prévisible (dans la mesure où il est possible de le prévoir plusieurs mois à l'avance), et donc de l'activité commerciale des agents de développement qui, eux,

sont quasiment tous des fonctionnaires, à l'emploi protégé, aux salaires liés à l'ancienneté et pratiquement sans contrôle possible de leur activité. La précarité de l'emploi est le lot de la grande majorité des formateurs. Cela les rapproche spontanément des formés.

### **Traces syndicales**

Au début des années quatre vingt, une section syndicale est née au GRETA de Brest sous l'impulsion de personnes possédant une importante expérience de militance avant leur arrivée. Les revendications de cette époque ont largement débouché sur des avancées à cause d'un vide juridique important sur le statut des personnels contractuels, et à cause d'une certaine euphorie économique : les GRETA avaient le vent en poupe, avec relativement peu de concurrents. Les actions menées ont permis de définir une forme de carrière pour les contractuels, une participation comme auditeur à des instances de direction, à faire reconnaître la formation des formateurs... Ces actions étaient, dans leur forme, oppositionnelles, mais dans la pratique elles étaient assez bien reçues par

la direction, malgré quelques îlots de résistance considérant qu'il n'était pas possible de partager le pouvoir. Les résultats étaient tangibles, et le nombre de syndiqués dépassait les 50% du personnel. C'était d'une certaine manière le temps des pionniers. Du temps a passé : le ministère de l'Education Nationale a été amené à préciser les textes légiférant le statut des personnels et la marge de manœuvre s'est considérablement rétrécie. Un premier affrontement important s'est réalisé lorsqu'a été décidée unilatéralement une augmentation de la charge de travail des formateurs contractuels de près de 25%. Les formateurs titulaires ont été épargnés à cause du statut d'enseignant qui les protégeait. Le combat revendicatif se déplaçait au niveau régional, mais l'absence de structure à ce niveau pouvant prendre réellement en charge les revendications a eu pour conséquence l'évaporation rapide du mouvement de protestation. Le personnel se

trouvait face à un mur dans une position statutaire extrêmement fragile. La peur s'est progressivement installée, et l'année suivante a connu un record d'absentéisme pour dépressions et maladies diverses.

Le taux actuel de syndicalisation est très faible : sur l'ensemble des onze GRETA de Bretagne, on compte trois sections syndicales (SGEN-CFDT et CGT) regroupant une vingtaine de salariés (sur quatre cents). Les syndicats classiques<sup>(3)</sup> de l'Education Nationale sont absents : pour eux les GRETA sont plutôt une excroissance à trancher ou à phagocyter. De plus le statut des contractuels pose des problèmes juridiques insensés qui les dépasse quelque peu. Leur position concernant le personnel contractuel est une intégration dans le corps des enseignants : cette position rencontre *de facto* des résistances car le métier de formateur est difficilement assimilable à celui d'enseignant tel qu'il est vécu actuellement dans l'Education Nationale.

---

(3) Jusqu'en 1992, la Fédération de l'Education Nationale (FEN) représentait le syndicat majoritaire parmi les enseignants. La FEN éclate à cette date en deux organisations : le Syndicat des Enseignants (SE) et la Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, de l'éducation et de la culture (FSU). Dans l'Education Nationale un tiers du personnel est syndiqué, chiffre à comparer à la moyenne française actuellement estimée à peine à 10%.

## Quand la coupe déborde

L'an dernier, sous des coups de bu-  
toir répétés contre les conditions de  
travail, les formateurs et personnels admi-  
nistratifs commencent à se rencontrer sur  
le plan régional, à l'initiative de syndi-  
qués. Une journée de grève de protestation  
est décidée par une poignée de formateurs  
avec rassemblement régional à Rennes.  
Contre toute attente, la mobilisation est  
forte et le jour même une grève illimitée  
est décidée ! Elle durera quatre jours, avec  
des occupations de locaux, des négocia-  
tions en nocturne, une campagne de  
presse. Les responsables sont pris au dé-  
pourvu, mais ne lâchent que des  
promesses. Dans cette action, les syndicats  
ne sont présents que par leurs syndiqués.  
L'équivalent d'une coordination permet  
les négociations à chaud. Par la suite, la  
direction exigera une représentation à tra-  
vers les délégués du personnel de chaque  
GRETA, essayant par là de court-circuiter  
les syndicats, soupçonnés d'avoir monté  
toute l'opération et d'avoir manipulé le  
personnel. Les délégués du personnel exi-  
geront de leur côté la présence de  
représentants des syndicats (présents par

ailleurs dans les commissions paritaires  
statutaires du Rectorat). Les négociations  
tourneront court. Depuis un climat de sus-  
picion et de rancœur règne. La situation  
économique des GRETA se dégrade et les  
non reconductions de contrat arrivent. La  
pression sur l'emploi devient difficile et le  
réflexe individuel l'emporte presque par-  
tout. Il semble que nous entrons dans une  
ère d'imprévisibilité, où des mouvements  
revendicatifs collectifs peuvent apparaître  
subitement pour des raisons difficiles à  
cerner (comme si certains seuils étaient  
dépassés). Aussi la stratégie actuelle est de  
maintenir une veilleuse allumée, par la  
maintenance d'un circuit de circulation de  
l'information parallèle aux circuits institu-  
tionnels.

## *Les fondements socioculturels du syndicalisme vacillent*

La situation des GRETA, adossés à  
l'Education Nationale, est intéressante car  
elle est révélatrice de métamorphoses du  
rapport au travail qu'on retrouve probable-  
ment dans d'autres secteurs d'activités. La

place et la fonction des syndicats en sont marquées. D'un côté, dans la formation initiale, le métier d'enseignant est bien répéré, change peu, ou du moins relativement lentement. Le cadre statutaire est rigide, à visée unifiante. Le syndicalisme y est encore fortement implanté (trois fois plus que la moyenne française) et il étend son influence largement au-delà des seuls syndiqués. Dans les GRETA, au contraire, la plasticité règne, les changements sont très rapides, l'ancienneté est faible en moyenne. La syndicalisation tient à des individus, n'est pas stable, est très minoritaire, n'a pas de tradition, se raccroche difficilement à un ensemble plus vaste. Nous avons là un mini-laboratoire que nous allons examiner de plus près.

### **Deux points d'ancrage des syndicats en profonde mutation : le métier et la qualification**

Le syndicalisme s'est construit à partir de modes de production fortement

marqués par le taylorisme. Dans l'enseignement on retrouve ce type de raisonnement dans le cloisonnement des matières enseignées, des filières proposées. Les enseignants sont considérés comme interchangeables d'une classe à l'autre, dans le cadre d'une même matière, sans considération du public<sup>(4)</sup>. La matière première reste un savoir, normalisé par des programmes, à transmettre à un élève-type, abstrait, dans le cadre d'horaires fixes et intangibles. L'innovation est accueillie avec suspicion car pouvant remettre en cause un équilibre où chacun, finalement, y trouve son compte. Le statut des enseignants est aussi normalisé et peut donner lieu à des négociations collectives où les organisations syndicales ont une place clairement déterminée.

Dans la formation continue, cette normalisation n'est pas tenable. Pour tenir face à la concurrence, l'innovation est de règle. Aussi bien dans les contenus de formations que dans leurs formes (pédagogies, supports, rythmes...). La valeur de service produite se soutient autant de la

(4) De timides essais de différenciation commencent à voir le jour comme dans la création des ZEP (Zones d'Education Prioritaire).

création que de la production de formation. Une conséquence est la multiplication des qualifications spécifiques, dans lesquelles les qualités dites personnelles ont une place importante et reconnue, au moins par les clients. On ne peut plus définir précisément un formateur-type. Chacun devient expert dans son domaine, par sa pratique concrète avec des publics particuliers, dans des conditions particulières. Chacun peut être amené, à un moment ou un autre, à faire du conseil, à organiser, à coordonner en plus (ou, devrait-on dire, au cœur) du travail de formateur. Personne n'est réellement interchangeable, et le remplacement d'une personne nécessite une redéfinition du travail de toute une équipe. La notion de qualification (très normalisée dans l'enseignement traditionnel avec les maîtres-auxiliaires, les certifiés, les agrégés) n'est plus guère pertinente. Elle éclate à l'infini et ne peut plus être décrite simplement par des niveaux et des catégories.

Être formateur n'est plus vraiment un métier au sens d'un ensemble de savoir-faire stabilisé ayant donné lieu à une vérification par examen, concours ou confection d'un chef-d'œuvre. Pour s'adapter

à des demandes nouvelles, souvent exprimées en termes de dispositifs de formation à construire, il faut lancer des équipes de travail, ayant leur propre dynamique, pluridisciplinaires, pour un temps donné lié au contrat à honorer. Cette instabilité des compétences à mettre en œuvre appelle à parler de *missions* plutôt que de métiers. Chacun possédant un portefeuille de compétences propre et unique constitué de sa formation initiale, mais aussi surtout de ses diverses expériences. La tendance sera à essayer de faire reconnaître l'originalité de certaines missions et les regroupements collectifs peuvent se faire sur la base de missions comparables : par exemple, les coordinateurs, les consultants, les spécialistes d'ingénierie pédagogique. Ces catégories ne sont pas superposables à de nouveaux métiers, mais renvoient à des compétences effectivement mises en œuvre dans le cadre d'une organisation donnée (et temporaire) de la structure.

Face à de telles situations, les syndicats ont quelques difficultés à prendre en compte la demande de reconnaissance des salariés. Quelle traduction salariale doit avoir telle compétence mise en œuvre par telle personne dans tel contexte ? Ce pro-

blème est posé, par exemple, concrètement pour la répartition d'une prime statutairement prévue pour certains formateurs au titre des charges particulières imposées par la formation continue : à qui donner et pour quelles charges ? Dans la pratique, il s'avère impossible de quantifier une valeur des différentes tâches et missions, et syndicalement, la position retenue a été une répartition égalitaire entre chacun pour contourner le problème.

### Sur quoi fonder le collectif ?

Le fait d'être salarié ne suffit plus à fonder la solidarité syndicale : le taux de syndicalisation parle de lui-même. Sur quelle réalité collective peut s'accrocher le syndicat ? Après être apparue comme le lieu privilégié de la lutte, comme milieu fondamentalement hostile, l'organisation où travaille le salarié apparaît souvent comme un lieu de survie, face à la menace du chômage. Pour beaucoup le lieu de socialisation principal est le lieu de travail. Cette caractéristique est observable dans les GRETA qui fonctionnent plus comme des entreprises que comme des services de l'administration Education Nationale.

L'entreprise est l'outil de travail et on y fait l'expérience concrète que le travail des uns et des autres est très lié. Il existe toute une pratique managériale fondée sur le principe : nous sommes tous sur le même bateau (une galère précisaient certains pessimistes). En refusant ce jeu, le syndicat se coupe-t-il d'un réel collectif dans lequel beaucoup de salariés se retrouvent librement ou contraints par la pression du risque de licenciement ?

Cependant, il y a un hic : tout le monde n'a pas le même lien à ce collectif. Les GRETA tournent avec des salariés au statut très différents : il y a les titulaires, fonctionnaires, le noyau dur juridiquement parlant. Les contractuels forment le gros des bataillons sur un statut fragile et toujours sous la menace de non reconduction de contrat. Enfin une extension du groupe des salariés à travers les vacataires et enseignants en heures supplémentaires, sorte de sous-traitants, forme une nébuleuse instable autour du GRETA. La communauté d'entreprise s'avère donc très segmentée : les fonctionnaires peuvent toujours se récupérer ailleurs, leur lien au GRETA n'est pas vital. Par contre pour les contractuels, c'est leur seul gagne-

pain : ils n'ont pas de solution de rechange. Cette distinction statutaire est-elle donc primordiale ? Faut-il envisager un syndicat pour chaque statut, comme par exemple le syndicat des contrats à durée indéterminée, celui des contrats à durée déterminée, celui des intérimaires, des CES<sup>(5)</sup>...

En fait, cette distinction n'est pas réellement pertinente. Au GRETA la section syndicale comporte des salariés de différents statuts sans que cela ne pose de gros problèmes si ce n'est dans l'expression concrète des revendications. L'analyse doit se faire plus fine : il existe au sein de l'entreprise des réseaux d'affinités, pour la plupart fondés sur des équipes autonomes de travail, mais pas toujours. Au GRETA, les syndiqués se recrutent essentiellement dans l'un de ces réseaux. La constitution de ces réseaux est parfois complexe à évaluer car entrent en ligne de compte, outre les unités opérationnelles où se côtoient journalièrement les personnes, des éléments culturels ou politiques exté-

rieurs à l'entreprise. De fait le syndicat apparaît comme un mode d'expression collectif d'un des réseaux. Les autres réseaux privilégient plus la négociation individuelle ou la médiation d'instances non nécessairement syndicales (délégués du personnel élus sur des listes neutres). Comment une organisation syndicale peut-elle être présente à ces micro-réseaux professionnels, à l'écoute de leur particularités tout en les fédérant ? La tâche est moins simple que lorsque le fait d'être simplement salarié dans une tranche assez large de la hiérarchie suffisait à créer un mode d'appartenance à un collectif indiscutable et transversal aux différentes entreprises<sup>(6)</sup>.

### Une crise de la représentativité

La représentativité syndicale est remise en cause des deux côtés. D'une part, par la direction, qui conteste qu'un syndicat qui regroupe moins de 10% du personnel puisse représenter tout le per-

(5) Contrat Emploi Solidarité.

(6) Ce collectif a porté longtemps le nom de *classe ouvrière*.

sonnel, même s'il y a eu élection sur une liste syndicale. Les délégués syndicaux (ou du personnel, élus sur liste syndicale) voient régulièrement leur positions contestées. Un exemple classique au GRETA est la lutte entreprise par le syndicat contre les heures supplémentaires : la Direction rétorque régulièrement aux délégués du personnel qu'il s'agit d'une position minoritaire de militants, mais que la majorité n'est pas contre les heures supplémentaires, même si cette majorité a élu ces mêmes délégués du personnel. Que si on demandait à chacun individuellement...

D'un autre côté les salariés refusent pour beaucoup de se reconnaître uniquement dans le syndicat. Ils refusent de n'être représentés que par lui. Cela se traduit concrètement soit par la constitution de listes antisyndicales (sans être forcément propatronales), soit, comme cela a été le cas au GRETA, par la constitution d'une liste mixte syndiqués-non syndiqués, qui aurait pu apparaître comme aberrante en d'autres temps. Derrière cela se profile ce désir de représentation des différents réseaux que nous évoquons plus haut.

### ***Les moyens d'action se diversifient***

L'affrontement direct par la grève garde toujours de son importance, et nous en avons fait l'expérience au GRETA. La grève est l'arme des situations bloquées, des sursauts de dignité contre le mépris. Elle n'est plus aussi payante qu'il y a quelques années où le salaire perdu lors des mouvements de grève était assez rapidement récupéré par les augmentations de salaire. Désormais la grève coûte cher au salarié. La grève de quatre jours qui a eu lieu l'an dernier a fait perdre entre mille et deux mille francs à chacun sans espoir de récupération puisque la revendication principale était une baisse du temps de travail (qui, d'ailleurs, n'a pas été obtenue) et non une augmentation des salaires. Mais le mouvement fut d'abord un cri de ras le bol : conditions de travail épuisantes, stress, stupidités de certaines situations administratives courtelinesques, incompétence notoire d'un bon nombre de responsables fonctionnaires. Grève non programmée dans son ampleur, elle a d'abord été un sursaut spontané d'affirmation de dignité face à la force aveugle des

oukases de la direction.

La grève nécessite aussi de repérer d'une manière claire l'Ennemi : or dans beaucoup d'organisation le pouvoir est soit dilué, soit hors de portée. Ainsi, nous nous sommes retrouvés entre trois types d'interlocuteurs se renvoyant la balle les uns aux autres : les chefs d'établissements employeurs des contractuels, le Recteur d'Académie à travers son délégué à la formation continue pour la définition du cahier des charges du travail, et le ministère de l'Éducation Nationale pour le cadre juridique. Pour d'autres entreprises, les décisions remontent parfois à un niveau européen ou mondial inaccessible aux syndicats dans leur organisation actuelle.

Mais la grève comme moyen d'action pose problème, car elle n'est plus perçue comme le seul et évident moyen de faire avancer des revendications. Les salariés se comportent désormais aussi en comptable : combien cela risque-t-il de coûter pour quel bénéfice attendu ? Et par les temps qui courent, la balance penche rarement du côté du conflit ouvert. Cela explique en partie le déclin de ces journées d'action où on brûle le salaire d'une journée de travail sans autre attendu

qu'une démonstration de force ou un moyen de se compter. Cette attitude d'évaluation du rapport qualité-prix, venant d'un comportement de consommateur, concerne aussi désormais le rapport au syndicat. L'adhésion syndicale coûte environ un millier de francs par an : le syndicat pourra-t-il me fournir un service de cette valeur là ? En fait on passe de la logique de l'adhérent à une organisation à celle du client d'un prestataire de services.

Le salarié utilise toute une panoplie d'autres moyens d'action pour réaliser la défense de ses intérêts. Ainsi une stratégie consiste à tenter de se rapprocher du noyau dur de l'entreprise (emplois à durée indéterminée) en se rendant indispensable ou en passant des concours. Une autre stratégie consiste à rechercher activement un autre travail dans des conditions plus intéressantes. La recherche d'une promotion personnelle prend le pas sur la promotion collective. Ces stratégies n'ont pas besoin d'un syndicat pour se développer, elles se font plutôt en général contre lui, quand il existe. De fait, au GRETA, toutes ces stratégies se développent et il devient de moins en moins possible de rassembler les salariés sur des projets communs.

### ***Sommes-nous dans une impasse ?***

Au GRETA, la section syndicale ne tient qu'avec des adhérents acquis depuis longtemps à l'action syndicale (et donc dépassant la quarantaine) et un réseau restreint de personnes travaillant dans le domaine de l'informatique. L'avenir est plutôt sombre car cela ne permet pas de tenir longtemps, surtout que les personnes s'en vont les unes après les autres et qu'il est très difficile de trouver de nouveaux adhérents même si le syndicat a eu une attitude jugée très positive lors de la grève (refus de la division syndicale, refus de manipuler le mouvement).

Faut-il envisager que les syndicats perdurent dans les entreprises encore très tayloriennes à structure pyramidale (et c'est encore la majorité) et tombent en désuétude dans les entreprises évoluant vers d'autres formes d'organisation et de management (utilisation d'unités de production autonomes, mises en place par la direction de structures de concertation maison...) ? Ou au contraire faut-il travailler à une profonde réforme du mode d'action syndical adapté à ces nouvelles réalités ?

Une tentation, à mon sens, serait de vouloir rejoindre un modèle de syndicat comme on peut le trouver en Allemagne, basé sur une forme de cogestion par une participation institutionnelle à la régulation interne des entreprises. Ce modèle entre lui aussi en crise, car il doit affronter les mêmes problèmes que le modèle français. Devant l'importance que prend la circulation de l'information et la plasticité organisationnelle des entreprises, il faut inventer d'autres modes d'interventions qui dépassent la simple production de revendications. Sans doute, mais c'est encore à démontrer, le syndicat doit s'investir dans une compétence sur la question de l'organisation du travail pour ne pas la laisser à des spécialistes patentés à coloration technocratique ou charismatique. L'organisation touche à la vie quotidienne des salariés et elle n'est jamais neutre : nous savons désormais qu'il n'existe pas d'organisation purement scientifique du travail.

Dans la pratique, outre la participation aux instances statutaires, mon activité de délégué du personnel consiste de plus en plus en de la gestion de conflits entre personnes ou entre équipes, à de la

distribution d'informations qui circulent mal dans l'organisation, à des propositions d'innovations qui visent à améliorer le travail tout en en diminuant la charge pour chacun. Les résultats sont tangibles sur le terrain, puisqu'ils permettent d'améliorer sensiblement la qualité de la vie au travail des collègues. Mais ces actions sont forcément limitées par toutes les contraintes économiques et surtout par les décisions à haut niveau par des dirigeants qui concentrent dans la même main un pouvoir souvent colossal et une conception à courte vue de la dimension humaine.

Je suis dans une position attentiste en attendant d'y voir plus clair, position de résistance et en même temps d'aménagement des microcosmes de travail pour essayer de les rendre le plus humain possible. Les changements en cours sont profonds : le rapport au travail se modifie

radicalement, et la finalité même des organisations syndicales est probablement à repenser, en faisant sans doute éclater les barrières entre producteurs et consommateurs, entre travailleurs et chômeurs, entre pays. Le temps n'est pas aux *Requiem*, mais à une vigilance redoublée, et surtout à une imagination créatrice. L'avenir n'a jamais été aussi ouvert.

Et il leur dit une parabole : « *Voyez le figuier et tous les autres arbres. Dès qu'ils bourgeonnent, vous vous rendez compte, en les regardant, que désormais l'été est proche. De même vous aussi, lorsque vous verrez cela arriver, rendez-vous compte que le Royaume de Dieu est proche. En vérité cette génération ne passera pas que tout ne soit arrivé. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.* » (Luc 21, 29-33)

# Le jardin syndical

Claude DEGARABY

*On le rencontre souvent dans les jardins ouvriers de Clermont-Ferrand, attentif à ses cultures comme à la vie de ses amis, dont beaucoup sont "des Michelin" ou d'anciens Michelin, comme lui. Claude Degaraby, prêtre-ouvrier de la MDF, à l'âge de la retraite, a écrit un récit de vie chez Michelin dont il nous a autorisé à publier quelques extraits, le texte étant fait d'abord et principalement pour ses camarades ouvriers.*

C'est sur l'invitation très pressante de mes anciens camarades de travail et de militants que je me décide à écrire ces quelques réflexions sur l'entreprise Michelin.

Qu'ils soient d'abord remerciés, ces camarades de travail, militants ou non, avec qui j'ai partagé une vie humaine exaltante. Il y a eu bien sûr des hauts et des bas ; des joies fortes et des moments de dépression. Mais toujours l'équipe de camara-

des de l'usine où je travaillais (La Combaude) savait se rassembler sur l'essentiel. L'équipe syndicale a toujours gardé la tête froide, approfondi sa réflexion dans les bons comme dans les mauvais moments afin que, toujours, la dignité de l'ouvrier soit respectée, que son humanité grandisse tant dans sa vie de travail que dans sa vie familiale et sociale. Un grand merci donc à la section syndicale (CGT) de La Combaude, mais aussi à tous ces copains du boulot

qui savaient si bien se serrer les coudes et entretenir, dans l'atelier même, des relations amicales et humaines. [...]

C'est à quarante ans que je me suis présenté au bureau d'embauche de l'entreprise Michelin.

Ce n'était pas d'abord pour y gagner ma vie. Je l'avais fait jusque là dans beaucoup d'autres métiers : Aide-soignant dans un hôpital de La Rochelle, marin pêcheur au chalut (Les Sables d'Olonne), maçon dans diverses entreprises (La Rochelle, Ivry la Bataille). Cela dépendait du lieu où j'étais envoyé. J'ai donc connu de multiples formes de travail, de rémunérations salariales aussi. Je dirais seulement que passer de la vie en pleine mer, au grand large (c'est le métier que je préfère) pour arriver à être enfermé dans un atelier nau-séabond d'une usine Michelin à Clermont, ce n'est pas si évident. [...]

### ***Premier contact***

Le lendemain matin, je me présente à la conciergerie du bureau d'embauche. Il y a des conciergeries partout dans cette usi-

ne ; il faut montrer «patte blanche» pour y pénétrer.

Lorsque j'arrive à l'une des conciergeries de La Combaude, un contremaître m'attend. Il me fait parcourir au pas de course l'atelier où je devais travailler. Malgré ses explications, je n'ai rien compris. Ce qui m'a frappé tout de suite, ce sont les odeurs. D'abord l'odeur du caoutchouc, c'était le poste de cuisson.

Ensuite, c'était l'odeur de «benzine» un diluant qui servait à coller les pièces pour réparer les blessures des enveloppes. Après, c'est l'odeur du caoutchouc brûlé, provoqué par le brossage métallique des blessures. Mais là, ce qui était le plus frappant, c'est la poussière de caoutchouc qui flottait partout : la «poudrette». Le poste qui m'était assigné était là, jouxtant les «brosseurs réparations», le poste «d'examineur». Derrière encore, le brossage-flanc-sommet pour rendre à peu près propre les enveloppes. Un pneu qui a roulé est évidemment très sale. Le dernier maillon de la chaîne (il est pourtant le premier, j'ai fait la visite en sens inverse), c'est le «déchapage», où l'on enlève le dessus de l'enveloppe : la «surface de roulement». [...]

### Apprentissage

Le lendemain matin, j'étais du matin, 5 heures - 13 heures. J'arrive donc à mon poste. Je suis à «l'examen» ; c'est-à-dire détecter sur les enveloppes des poids lourds toutes les blessures qui ont besoin de réparation, avant d'être «rechapées». J'avais deux mois et demi pour «apprendre le boulot», en regardant un examinateur chevronné puis travailler sous sa direction. [...]

J'en profitais pour regarder autour de moi. Examiner, non l'enveloppe, mais la structure de l'atelier. Ce que je remarque en premier, c'est la diversité des ethnies, mais pas n'importe comment. Le poste rechapage, le premier, est tenu par des français. Le second, brossage sommet-flanc, ce sont des yougoslaves qui prédominent ; ils sont costauds et il fallait l'être. Le troisième, l'examen, où j'étais, rien que des français. Le quatrième, brossage réparation, très grande majorité de portugais. Le cinquième, réparation des blessures, étant à majorité français. Le sixième, cuisson, c'était le mélange ethnique.[...]

Il y avait peu de racisme dans l'atelier, et il ne se basait pas sur les ethnies différentes. Il était dirigé contre les «chevreuils». Le «chevreuil» était celui qui faisait le plus de production dans le poste où il était ; c'étaient des français, des portugais ou n'importe qui. Le «chevreuil» cassait les postes, permettait à la direction, par «chrono» interposé, d'augmenter les cadences, travailler plus pour avoir le même salaire. Ils ont pullulé, ces hommes de malheurs.

Une autre chose me frappait. A chaque heure, je voyais passer des groupes. Ils se dirigeaient vers le local de repos, à l'intérieur même de l'atelier ; c'était «le fumoir». D'ailleurs, à l'embauche, le chef du personnel m'avait bien dit : «*Chaque ouvrier a le droit de se reposer cinq minutes toutes les heures. Il y a un local prévu pour ça.*» Ces groupes, différents, étaient formés d'ouvriers travaillant au même poste, ou d'ouvriers venant de la même commune. D'autres se faisaient par affinité. Je brûlais d'envie de me joindre à eux. Quand j'ai fini l'apprentissage, mes copains examinateurs m'ont invité à les rejoindre. J'étais bien content.

C'est là, je l'ai découvert très vite, que se forgeait l'esprit de l'atelier. On y discutait ferme sur tout ce qui concernait la vie du travail : les cadences, la saleté, l'attitude des chefs. Enfin, tout. Même si les groupes étaient divers (chaque groupe buvait «sa bouteille»), la conversation, était générale, les interventions fusant de toute part. On se faisait une conscience ouvrière commune. C'est là que j'ai appris la véritable réalité, la vraie mentalité de la classe ouvrière. Qu'il soit béni, ce fumoir, car il permettait à l'ouvrier de ne pas être l'esclave de sa machine. Il permettait à l'ouvrier de redevenir un homme, réfléchissant, analysant. Chacun s'enrichissait de l'intervention de l'autre. Mutuellement, on se créait homme, on s'humanisait. L'ouvrier n'était plus un rouage parmi les autres machines pour produire, il devenait un homme.

Bien sûr, la direction a vu le danger de ces réunions informelles, de cette humanisation. Elle a déclaré la chasse au temps dépassé, «la chasse aux temps morts», la chasse à la bouteille aussi bien sûr. Mais surtout, fondamentalement, c'était la chasse à ces rencontres qui permettaient de se solidariser, de rester homme. [...]

## ***Engagement syndical***

Je savais qu'en m'embauchant dans une grosse entreprise industrielle, comme Michelin, j'aurais tout à apprendre, à tout connaître. Non pas connaître de façon intellectuelle, superficielle, mais selon le vrai sens étymologique : naître - avec. Je savais que j'avais une totale reconversion à opérer ; pas seulement «être avec» les ouvriers, mais être l'un d'eux, complètement. C'est pour moi deux réalités complètement différentes. Il me fallait vivre, comme eux, les angoisses des conditions de travail, mais aussi les joies de vivre ensemble, la volonté secrétée par ce monde ouvrier de travailler d'arrache pied pour arriver à un monde meilleur où l'homme serait reconnu dans toute son identité. Il n'était absolument pas question, bien sûr, de gommer toutes les richesses que ma vie antérieure m'avait apportées. C'était comme une greffe nouvelle qui était entrée en mon être, en y chassant les parasites.

La syndicalisation s'est faite tout simplement. Il y avait à peu près deux mois que je travaillais quand le délégué du personnel de l'atelier est venu me trouver à mon poste. «*Est-ce que tu veux bien te*

syndiquer ?» Cela, avec un peu de baratin. Je lui ai répondu «*Bien sûr et je n'ai pas besoin de tes explications.*» Le lendemain, il m'apporte ma carte. Je regarde le sigle : j'étais syndiqué à la CGT. Je m'étais dit «*le premier sera le bon s'il est concrètement présent sur le chantier.*» [...]

Je dois dire que je n'ai jamais eu à regretter mon engagement à la CGT. Cela n'était pas, bien sûr, toujours la lune de miel. Les perceptions de la vie ouvrière, de la situation sociale, de la vie économique n'étaient pas forcément toujours unanimes. C'est le lot de toute société. Il fallait donc en découdre de temps en temps entre nous, mais c'était pour bâtir toujours un meilleur syndicat afin de faire naître une meilleure classe ouvrière. C'était donc, là encore, discussion pour enrichissement mutuel au niveau du syndicat et surtout pour la classe ouvrière.

Il me fallait tout de suite connaître davantage le syndicalisme en général, et l'évolution du syndicalisme, donc étudier ferme tout en sachant que j'en apprendrai bien davantage par mes camarades de travail, syndiqués ou non d'ailleurs. Beaucoup d'entre eux avaient une telle conscience ouvrière, une perception du monde

patronal qu'ils humaient à des kilomètres à la ronde les saloperies patronales pour abaisser encore un peu plus la vie de l'ouvrier, dans l'usine et à l'extérieur de l'usine. C'était un véritable instinct. Je me suis imprégné le plus possible de cette qualité. Cela permettait de mettre un barrage le plus tôt possible pour endiguer le torrent capitaliste qui voulait tout balayer sur son passage. Plus c'est pris à la source, plus c'est efficace. Mais il fallait toujours veiller aux fissures qui permettaient de contourner ce barrage. [...]

La première responsabilité qui m'a été proposée, c'est bien sûr «délégué du personnel». La première année où je devais me présenter, les élections professionnelles n'ont pas eu lieu pour vice de forme de la part du patronat. Le syndicat a fait alors un geste pour me protéger. J'ai été nommé «délégué syndical», délégation dont le syndicat, seul, est responsable quant à la nomination. Ainsi je devenais «personne protégée» et si la direction Michelin voulait entamer une procédure de licenciement, il fallait passer par «le Comité d'Entreprise» et l'intervention de l'Inspecteur du Travail. Le patronat ne pouvait alors jamais espérer

gagner sa cause sans qu'il y ait «faute grave». A moi de ne jamais lui donner ce motif de licenciement.

Ensuite, j'ai été proposé (et élu) pour la «Commission Exécutive» qui est théoriquement l'organe de direction du syndicat. Peu de temps après me voici proposé (et élu) au bureau, puis ensuite au secrétariat. Les tâches s'accumulaient et les difficultés aussi. Je voulais vivre comme ouvrier, parmi tous les ouvriers, en prenant des responsabilités bien sûr pour une amélioration de la condition ouvrière. Mais je ne pouvais vivre dans les structures. Je ne suis pas un homme de structures. J'ai vu le moment où j'aurais pu être «salarié Michelin» sans être présent à mon poste, parmi mes camarades de travail. Je me fourvoyais complètement. C'est bien sûr une affaire d'appréciation personnelle et cela ne juge en rien ceux qui peuvent tenir le coup dans cette situation. [...]

Si structure il doit y avoir - on est des vertébrés, non des mollusques tant dans notre vie physique que dans notre vie familiale, sociale - il faut que la structure soit intimement attachée aux muscles, au coeur, au cerveau. Les structures sont donc

nécessaires, mais dans la mesure où elles sont au service du corps. Pour ce qui concerne la structure syndicale, elle doit être, et promouvoir, le service de la classe ouvrière. Le gros danger de la structure, c'est de bâtir, en vase clos, une société idéale. Se retrouver ensemble, entre gens de structure, pour établir les plans de la société à venir, cela peut être enthousiasmant, mais on est loin alors de «cultiver son jardin syndical».

Peu à peu, j'ai donc quitté un certain nombre de responsabilités au niveau syndical, pour être davantage avec mes camarades ouvriers. Puis, la conscience est prise au niveau syndical, qu'une seule structure chapeautant toutes les usines Michelin de Clermont (30.000 ouvriers), avec toutes leurs diversités, était un peu trop pesante. Il est donc voté, à la Commission Exécutive, la création de sections syndicales, ce qui collait beaucoup mieux à la réalité quotidienne ouvrière. Bien sûr, restait la structure du syndicat qui recueillait toutes les suggestions des sections, essayait d'agglutiner toutes les revendications pour les «dispatcher» ensuite vers les autres sections. Ce n'était pas un mince travail. Mais

il fallait le faire, car en grattant un peu tout ce qui émanait des sections, on s'apercevait très vite que la direction, par des moyens divers, des trucs par ci, des trucs par là, avait en fait une même ligne très ossaturée, très réfléchi : l'exploitation du travail humain ! Il était quelquefois très difficile de faire comprendre à une section, accrochée à ses revendications, que la revendication apportée par une autre section était exactement de même nature, mais posée avec des éléments différents.

L'usine de La Combaude où je travaillais, avait sa section. J'ai accepté d'y prendre des responsabilités, mais «pas à vie». Tout le monde est capable de prendre des responsabilités, chacun en a les capacités. Ce qui importait, c'est la confiance entre nous. C'est ainsi que le secrétariat de section est passé de l'un à l'autre, tranquillement, sans que la section perde en quoi que ce soit ses potentialités. Au contraire, le nouveau secrétaire, avec ses capacités, ses qualités autres que le précédent donnait une nouvelle dynamique à la section. Et nous nous connaissions tellement bien, en s'acceptant différents mais tous tendus vers le même projet «faire que la classe ouvrière soit un peu plus heureuse, que

l'ouvrier soit reconnu dans sa dignité, son humanité». Le principal ressort de notre section était à peu près celui-ci : *«Etre au plus près des travailleurs, dans l'atelier où l'on travaille. Ecouter, faire réfléchir, conscientiser.»* La révolution n'est sans doute pas pour demain, mais nous la préparons, pied à pied, quotidiennement. Les actions spectaculaires, oui, si tous les ouvriers le demandent. Mais si cela ne peut se faire, ne jamais baisser les bras. Remonter le moral entre nous militants, remonter le moral des ouvriers, c'était notre tâche quotidienne. Sans éclat, tout simplement.

Je ne suis pas sûr que la «tête» du syndicat ait toujours compris notre démarche.

Tout ce que je sais, c'est que nous vivions une formidable section syndicale, nous respectant l'un l'autre dans notre diversité. Nous étions de véritables camarades, amis. Chaque personne apportait sa pierre pour consolider la personne de l'autre et réciproquement. On se faisait ensemble plus homme ! Ce qui n'était pas sans répercussions sur tous les ouvriers que nous côtoyions.

Que j'ai été heureux de vivre dans cette humanité, cette ambiance. Et que cela

manque quand, licencié économique en contrat FNE on se trouve dans la nature ! Nous avons bien sûr des contacts amicaux, constructifs même, mais ce n'est pas la même chose. La vie au coude à coude, l'étude commune des difficultés, la réflexion commune sur l'homme et son avenir, ce n'est pas se mettre «au courant de...». La retraite, même si elle a des avantages, a dans sa structure même la perte de ce tissu humain qu'ensemble nous voulions fabriquer.

Les «mass média», soit dans leurs interventions directes à la télé, dans les journaux, soit dans les interviews qu'ils nous transmettent lors des grèves importantes (Cf. Métro - SNCF - Air Inter - etc.) nous abreuvent du «pouvoir des syndicats» sur la vie ordinaire de la classe ouvrière, «le pouvoir du syndicat» sur la marche de l'entreprise qui serait, à cause de lui, soumise à la faillite.

Chez Michelin, si le syndicalisme a pu endiguer les efforts de la direction pour exploiter un peu plus les travailleurs, le syndicalisme était bien loin d'avoir un «pouvoir».

En ce qui me concerne, en fonction de ce que j'ai vécu dans les diverses responsabilités que j'ai assumées, je peux et je dois dire que le syndicat est d'abord un service.

Si le syndicalisme avait un quelconque pouvoir, la face du monde en serait changée. Alors, la première préoccupation de la société, qu'elle soit politique d'abord mais aussi industrielle, serait la promotion de l'homme, son épanouissement ; l'humanité serait alors en marche vers son bonheur, son accomplissement. Au niveau de la planète, toute entière.

Malheureusement, il en va tout autrement. Le seul ressort qui tend l'évolution du monde dans lequel nous vivons concrètement c'est le «profit», le «fric». Et pour arriver à ce but recherché par notre société, dite moderne, tous les moyens sont bons. Jeu à la Bourse, délocalisation des productions dans les pays sous développés et donc mort de bon nombre d'industries implantées en France. Tout est bon. N'est-ce pas ignoble que quelques personnes, tranquillement assises dans leur bureau, avec bien sûr des téléphones et les moyens sophistiqués de communication, gagnent en quelques minutes le centuple, sinon

plus, du salaire annuel d'un ouvrier. Il suffit de regarder les cotations à la Bourse. Et que dire des «privatisations». Ce qui me paraît le plus terrible, c'est que le fric engendre le fric. Il suffit de savoir placer son argent au bon moment, dans la bonne spéculation pour s'enrichir.

Le travail de l'ouvrier, qui est producteur de richesses, est pratiquement anéanti. Donc, il n'existe plus ! Il n'est qu'un rouage, très minime, au sein de la production du «fric».

### *L'éducation syndicale*

Quelques années après mon engagement syndical, la direction du syndicat me propose de participer à l'éducation, à la formation des nouveaux syndiqués ou des nouveaux délégués. Je ne dis pas des «jeunes» syndiqués ou délégués car les participants à cette semaine d'éducation étaient de tous âges. Heureusement, il n'y a pas d'âge pour se syndiquer ou pour accepter des responsabilités de délégué.

Harmoniser les cours, c'était la tâche du «responsable». Ce n'était pas la plus

importante. Les participants à la semaine d'éducation avaient quitté l'école depuis longtemps. Ce n'était pas une mince affaire de rester ainsi, toute une semaine, à écouter des cours, à lire un certain nombre d'articles, de confronter leurs idées dans les discussions par groupe ou en commun. Le ressort essentiel qui permettait aux participants de «tenir», c'était la soif de connaître, de savoir. L'histoire du syndicalisme, l'étude du capitalisme, la perception plus aiguë de la «lutte de classes» était le fondement nécessaire pour chacun de passer de «l'instinct» contre l'exploitation à une véritable «conscience ouvrière de lutte de classes». La semaine d'éducation les exaltait, ces nouveaux syndiqués. Ils partaient au boulot avec un vrai punch pour défendre les intérêts de la classe ouvrière, en vrais militants.

Il y avait de nouveaux syndiqués, mais d'autres nous quittaient et cela pour des raisons multiples comme la pression patronale, faisant miroiter une promotion personnelle et dénigrant une démarche de solidarité collective, ou encore la raison du contexte familial - retourner à l'usine pour un service syndical en dehors des heures de travail n'est pas forcément du goût du

conjoint et des enfants, voire aussi la raison de l'ambiance du quartier ou de l'agglomération du genre : «*De quoi vous plaignez-vous chez Michelin ? Vous êtes bien payés (hum !)*».

Il faut reconnaître aussi que l'atmosphère syndicale n'était pas toujours très portante, enrichissante. Il manquait, en réunion, beaucoup d'amitié, de respect de l'idée de l'autre. Plutôt que de regarder d'abord la complémentarité des prises de parole des participants - cela aurait du être le travail du secrétariat -, la tendance était souvent de stigmatiser sèchement l'intervention de l'un et de l'autre. Une blessure se cicatrise, mais plusieurs, beaucoup plus difficilement. Cela entraîne presque inéluctablement la lassitude de militants, puis, peu à peu, l'abandon. La cassure entre le militant de base et les militants qui vivaient dans les structures - avec beaucoup de dévouement et de capacité, c'est certain -, se produisait facilement et s'élargissait. Il n'y

avait pas assez de respect mutuel et donc d'enrichissement mutuel. Je cite un passage de Henri Chartreux <sup>(1)</sup> «*Les organisations syndicales qui s'alourdissent de fonctionnaires, de bureaucrates, de rêveurs, d'intellectuels se retrouvent très vite sans force vitale. Pourquoi ? Parce qu'en cours de route, ils se vident de l'amour des masses, des inorganisés*» (p. 70). «*Le militant qui se permet de vivre gentiment entre ses revues et bouquins révolutionnaires, ses réunions, laisse s'introduire dans sa vie une coupure d'avec les hommes. Devenu incapable de sacrifier une lecture ou une réunion à un service personnel, il ne révolutionnera que ses rêves*» (p. 78).

Une autre raison de la perte de syndiqués, est peut-être celle-ci. Est-ce que la vie militante syndicale englobe toute la vie, est-ce qu'elle imprègne tout l'être humain, en quelque sorte le globalise ? Je pose seulement la question. Militer «contre» un chef, un patron, même contre les conditions

(1) Henri Chartreux est l'un des premiers prêtres-ouvriers en France (dès 1947). Il a travaillé dans plusieurs boîtes, à Limoges. Il était un des responsables de l'UL-Limoges, de l'UD-Haute Vienne. Il a fondé l'Institut Régional de l'Histoire Sociale en Limousin. Voir le livre «*Destins croisés*», disponible chez : Jeannette Chartreux, 10 rue Séverine, 87000 Limoges.

de travail n'est pas suffisant pour une complétude de l'homme, surtout lorsqu'on se bute, quotidiennement, à un mur, à des rebuffades. Sans tenir compte uniquement des attaques patronales, il faut voir la lassitude, le désespoir de certains militants quand une action revendicatrice ou une grève n'est pas suivie par leurs camarades salariés, bien que tous soient d'accord et

l'aient approuvée. N'est-ce pas nécessaire alors de penser que militer «pour» est plus englobant pour la personne. Cela nécessite, au plus profond de soi-même, un idéal, un imaginaire, une vision progressiste de l'humanité, une volonté d'arriver à un monde meilleur. Ceux qui ont cet idéal, ou cette foi, trouvent alors en eux les ressources nécessaires pour continuer encore et encore.

# Histoires de couples

Bernard AMIOT

*Bernard Amiot, prêtre de la MDF, après 25 ans de travail à Citroën, d'abord aux presses puis à l'entretien, a bien sûr gardé une vie syndicale de retraité Citroën, mais l'obéissance au réel l'a conduit à privilégier le vélo, sa passion de toujours, et cela dans une association de tandem avec des non-voyants : «Ce n'est pas si fréquent de se faire plaisir par solidarité !»*

Est-ce lié à dix ans de vie d'équipe avec J. Errota devenant aveugle (un bon camarade de l'équipe des prêtres-ouvriers décédé en 1979) ? Est-ce à cause d'une mutation Citroën de Clichy à Charleville, où le club Auberge de Jeunesse pratiquait le tandem avec les non-voyants ? Est-ce dû aux rallyes FFCT avec Levallois, où l'on rencontrait des non-voyants ? Est-ce simplement parce que je n'ai pas trouvé syndicalement l'insertion de retraité que j'avais imaginée ? Toujours est-il que je

roule plus de dix mille kilomètres par an avec des non-voyants ou des malvoyants en tandem ; on vit des heures et des heures «en couple». Comme moi je suis malentendant, je bénéficie de cette complémentarité.

## **Le «couple» mécanique**

Amusez-vous : c'est simple en théorie : la force multipliée par le diamètre.

«manivelles» de 170 à l'avant et 165 derrière, des roues de 650 gonflées à 4 bars et on monte le col de la Schlucht sur «32 x 30», le pilote ayant 63 ans et le copilote, plus puissant, 41 ans, les deux étant «enchaînés»... Informaticiens, calculez.

Bref, travaux pratiques sur le «couple moteur» mais dans les Vosges par exemple.

### ***L'enchaînement du «couple»***

C'est précisément l'enchaînement entre les deux pédaliers qui contraint le couple pilote/copilote à partager le plaisir de rouler... et la fatigue. Les descentes sont rarement agréables : pas assez de freins (les freins hydrauliques ou à disques sont actuellement trop chers), et on éclate un pneu trop souvent. Cela n'empêche pas quelques fanas de descendre à 70 km à l'heure ; personnellement je ne le fais pas. En côte, on est là «pour en baver» dur, dur, mais «ça soude». Et sur le plat, défoulement en commun, «ça fonce». Sans voir, les non-voyants partagent le

sentiment de vitesse acquis par nos seules forces mises en commun, sentiment où doivent se croiser les perceptions propres à la recherche de l'équilibre et celles propres à l'intensité du déplacement, mais là sans repères visuels «on a l'impression de s'envoler !» expliquent-ils.

Quand l'étape est longue, il faut tenir ensemble, enchaînés jusqu'à l'arrivée : le plus vieux ou le moins entraîné peut «s'économiser» aux dépens de l'autre, mais... comme dans toutes les relations de couples il faut évaluer pour que cela ne dure pas trop. Quand on roule à sept tandems du club sur le même parcours, il faut parfois «changer d'équipier» pour terminer à peu près ensemble. C'est plus difficile à décider qu'il n'y paraît. Il y a les problèmes objectifs : hauteur des tandems, dureté de la selle (tous les cyclos savent que la selle «se fait» aux ischions de chacun et qu'on souffre terriblement sur une selle inadaptée), et aussi la taille du pilote par rapport au copilote et la longueur des manivelles, etc.. Tout cela n'autorise pas n'importe qui à décider d'un changement. Le partenariat est d'ailleurs souvent l'objet d'un débat avant le départ à plusieurs

tandems.

Dans cet enchaînement dans l'effort, je retrouve quelque chose du travail des Forges – comme je l'ai connu «aux pilons» durant plus de quinze ans chez Citroën – où la chaleur, la fatigue commune, la pénibilité, procurent une exaltation et une fierté (jusqu'à l'orgueil peut-être) d'équipe, dont les patrons savent d'ailleurs fort bien «profiter» pour forcer les cadences.

### ***La communication du «couple»***

C'est aussi «l'enchaînement» qui permet un nouveau mode de communication «par les pieds». Avec le vent et le casque, le pilote entend mal ou pas du tout et le copilote ne voit pas ; il n'entend pas beaucoup mieux. Nous parvenons pourtant à nous transmettre des tas de messages grâce à cette sacrée chaîne. C'était particulièrement net avec Alain l'autre soir ; non-voyant et très malentendant, nous avons réussi à monter à Montmartre de nuit. On ne la trouve pas large la rue Lepic, le soir, entre les voitures qui voudraient monter,

les piétons qui se faufilent entre les autos et le tandem qu'on ne redémarrera pas si on a dû s'arrêter. C'est super quand on est en haut.

Avec Laurence, plus jeune, aveugle de naissance, c'était autre chose : Elle avait peu d'entraînement, et je l'ai embarquée sur 550 km en cinq jours, dans les deux Sèvres. Tout de suite elle a perçu le terrain, les variations du relief, la force à déployer, le temps d'effort nécessaire. Le deuxième jour, c'est elle qui «relançait la mécanique» à l'approche des bosses : non seulement elle m'annonçait les voitures, mais elle me faisait entendre le coucou, sentir le colza, percevoir la présence de la rivière ou du train dans les environs ! Ça, ce n'est pas seulement la communication par les pieds et le relais des chaînes, je le reconnais, mais c'est la communication du couple.

### ***Les servitudes de cet enchaînement***

C'est sûrement grâce à ce plaisir intense de pédaler ensemble que je me suis tant investi dans ce club. Mais il ne faut

pas sous estimer les «servitudes».

Il y a d'abord les nombreuses heures de mécanique ; on casse beaucoup en tandem et plus encore avec les non-voyants.<sup>(1)</sup> On crève et on éclate... il faut réparer – à condition de ne pas avoir chuté à l'éclatement. Reste aussi l'entretien ; ceux qui aperçoivent ma chambre me demandent parfois où je dors car le garage tandem à Montreuil étant très loin, pas chauffé l'hiver et surchauffé l'été, j'ai transformé la chambre en atelier. De plus, il n'est pas recommandé de laisser du matériel à la cave. Alors, maintenant que nous habitons au huitième étage, je ne suis plus de force à monter n'importe quel tandem par l'escalier au retour des randonnées... J'améliore peu à peu les solutions pour caser l'essentiel dans l'ascenseur.

Il y a une autre servitude, le rassemblement du couple, de la paire – et plus encore quand on sort à plusieurs – ce rassemblement nécessite énormément de temps et de déplacement. Cela éprouve souvent la patience ; et après l'arrivée il faut reconduire qui au métro, qui chez lui.

Il faut signaler aussi la responsabilité en dehors des heures de pédalage. Elle devient vite une charge ; de plus il faut évaluer celui qui a besoin d'aide et celui qui n'en veut pas... et on évalue souvent mal. Quand on circule plusieurs jours ensemble, il faut accepter réciproquement cette «servitude».

La bonne solution, c'est le séjour avec un groupe de cyclos : ils «assurent» de façon exemplaire – ils ont peut-être un petit complexe à ne pas oser se lancer comme pilotes avec un non-voyant, alors qu'ils en sont capables. Toujours est-il qu'ils prennent en charge le copain ou la copine. Ils en profitent d'ailleurs pour s'informer, faire des découvertes – et me faire découvrir aussi des aspects nouveaux. Par exemple, Joseph Chesseron à Mauzé Thouarsais a fait parler Laurence à propos de ce que signifie la préparation d'un CAPES pour une non-voyante ; et ils ont parlé également de musique. Le soir, à Niort où on avait bu quelques verres de pineau et pas mal de rouge, les jeunes cy-

---

<sup>(1)</sup> Bernard envoie sa dernière correction de l'hôpital de Tulle : axe de potence cassé et fémur cassé. Le casque de son équipier non voyant a éclaté, mais l'a protégé.

clos l'ont questionnée sur sa sensation des couleurs, entre autres. Ils ne se rendent pas compte du service qu'ils rendent à notre couple «dé-chainé». Il ne faudrait pas oublier de parler des servitudes supportées par les non-voyants ; de ma place, j'admire cette «confiance aveugle» qu'ils sont obligés de faire à leur pilote. En grande ville, il faut passer entre les files de voitures ; il y a celles qui dégagent à droite, souvent en nous frôlant ; sans parler des «fêux» qu'on respecte à notre façon ; quelque fois ils nous disent : «*Je ferme les yeux !*» Car ils perçoivent parfaitement qu'on frôle et qu'on fraude. Il y a la servitude des changements de lieux : reprendre de nouveaux repères à chaque fois. Ainsi, il y a un an, à Pontigny, nous avions bien pris nos repères avec Jacques... sauf que je n'avais pas repéré la porte ouverte en haut de l'escalier du 2<sup>ème</sup> étage. La nuit, quelqu'un l'avait fermée et Jacques n'a pu trouver les W.C. ! A 67 ans, pas facile de tenir. Et le matin, pour refaire le paquetage, c'est plus long que prévu... Les voyants s'impatientent. Pour les non-voyants, je dois ajouter une servitude insoupçonnée, la plupart non seulement ne voient pas ou peu ; mais ils ont très sou-

vent mal aux yeux ; et le courant d'air aggrave le mal ! C'est un comble.

### ***Des perspectives nouvelles***

Il y a déjà le raid Paris-Pyrénées à cinq tandems en août 95 : 1.200 km en douze jours (le club avait «fait» Paris-Gibraltar il y a dix ans, mais rien de ce genre, depuis. J'ai d'ailleurs profité de mes relations MDF pour les étapes ! Merci à eux.

Il y a «la troisième roue» pour la fille de Paule (six ans) afin qu'elle puisse sortir avec sa mère (accouplement du tandem et du cycle, mais sans enchaînement pour la plus jeune).

Il y a aussi «la troisième roue tandem» permettant à deux aveugles de sortir avec un seul pilote : ça vient de sortir : je laisserai les plus jeunes se lancer dans ce genre de sport : il faut de l'équilibre.

Il y a enfin la perspective réaliste et moins enthousiasmante : l'âge et la santé (coeur, articulations...) ne seront pas toujours aussi favorables à cette activité : je ferai le garage, c'est-à-dire que je ferai comme tout le monde ; je raccrocherai

avec un pincement au coeur bien sûr ; une chance si je garde la possibilité de poursuivre la mécanique ; mais les jambes fonctionnent mieux sur le vélo qu'en station debout.

### **Quelle «solidarité» ?**

Il faut être lucide : d'une part, je le fais pour mon propre plaisir ; d'autre part, nous ne roulons qu'avec des non-voyants ou malvoyants qui veulent vivre et même se défoncer.

Dans le schéma Mission de France sur l'espérance, je reste dans l'ancien système de la solidarité-progrès.

A l'intérieur du petit monde cyclotouriste, nous avons même une cote surévaluée : Tout ce qui touche à Handisport physique est admiré ; mais

qu'un club prenne quelque peu en charge des (ou même un seul) déficients mentaux qui dérangent le fonctionnement traditionnel du groupe, ça passe mal, et parfois très mal. Or, parmi les déficients visuels, ceux qui perdent la vue, sont souvent plus proches des situations de non progrès et de non-sens possible (développement de l'handicap, perte du travail, exclusion familiale parfois). Je ne suis ni «avec», ni même «proche» de ceux-là. Je n'en fais pas un complexe ; c'est ainsi.

Par ailleurs, même dans le cadre de la solidarité-progrès, tout en participant à quelques actions avec et pour les handicapés, le système associatif arrange davantage les pouvoirs en place qu'il ne leur pose de questions sur la véritable prise en charge des exclus. J'en suis bien conscient.

Il s'agit donc d'un choix<sup>(2)</sup> qui n'est pas nécessairement conforme à la

---

<sup>(2)</sup> Si vous aimez le vélo «passionnément» – au point d'accepter de souffrir ce qu'il faut pour aimer – n'hésitez pas à découvrir cette nouvelle passion complémentaire qu'est le tandem. De nombreux non ou malvoyants attendent cette forme de solidarité. Ce n'est pas si fréquent de se faire plaisir par solidarité.

AUXILIAIRES DES AVEUGLES - STAARP - J.-M. ALBERT : 68 RUE DOUY DELCUPE, 93100 MONTREUIL.  
Tél.: (1) 48.70.22.32

radicalité de l'Évangile : «*Je ne fais pas le bien que je voudrais faire.*» disait déjà St Paul... Et je n'ai aucune envie de le faire : «*Vivre avec les exclus*»... cela viendra peut-être avec l'âge, mais c'est un Autre

(ou plus probablement des autres) qui me mettront cette ceinture, je ne cours pas après cette étape et cet autre enchaînement.

# L'énergie associative... source de solidarités

Alain CAROF

*Prêtre de la MDF dans un canton rural du Limousin, Alain Carof a allié la proximité à la vie quotidienne des gens à une activité professionnelle dans le cadre de la sociologie rurale. A partir de son travail d'universitaire, l'éclairage est porté sur l'importance de la dimension associative dans la construction d'une société solidaire.*

Toute réflexion sur la solidarité comme facteur de cohésion sociale ne peut faire l'économie d'un détour par la planète associative. Elle est une approche tout à fait singulière de la réalité sociale en France. Le mouvement associatif est multiforme et complexe. Il joue un rôle considérable dans l'animation, notamment de la vie sociale et culturelle, aussi bien dans les communes

rurales que dans les quartiers difficiles des périphéries urbaines. L'adhésion à une association est même quelquefois un repère d'identité sociale pour des citoyens qui ne savent comment se reconnaître dans le labyrinthe de l'organisation des territoires de l'espace français.

Nul n'est en mesure d'en faire aujourd'hui le dénombrement ; et toute

classification apparaît très vite réductrice aux acteurs de la vie associative. Le conseil national de la vie associative (CNVA) estime leur nombre autour de 730.000 à 750.000 associations vivantes, sans pouvoir comptabiliser celles qui vivent et se développent par éclipses. On ignore tout du chiffre de leurs adhérents. Mais tous les observateurs sociaux s'accordent à reconnaître l'étonnante prolifération du tissu associatif dans le dernier quart finissant de ce siècle. L'ensemble des services préfectoraux enregistrent chaque année l'inscription de 40.000 à 50.000 nouvelles associations. On notait 13.000 inscriptions par an en 1960 et 30.000 en 1975 ! Si la tenue du registre de naissance des associations est facile à suivre grâce à l'insertion obligatoire au *Journal Officiel*, les évolutions, les transformations et encore moins les décès ne font que très rarement l'objet d'une annonce préfectorale ou autre. La lecture quotidienne de cette page du *J.O.* est révélatrice de la prodigieuse diversité des objectifs poursuivis dans cet univers. Dans la panoplie signalétique des instituts de sondages : un français sur deux se déclare adhérent à une association. Et, dans les pays de la Communauté Euro-

péenne, «*les français sont aujourd'hui le peuple le plus associé*».

Quelle lecture, quelle interrogation porter sur cette forme de recomposition sociale, dans le même temps où les grandes institutions traditionnelles de la politique, du syndicalisme et de la religion accusent un déficit prononcé d'adhésions ? N'assistons-nous pas à la difficile émergence d'une "citoyenneté sociale" pour arracher l'économie à sa domination séculaire et à la tyrannie planificatrice des thuriféraires de la "mondialisation des échanges" et de la sacralisation du marché ? Plus modestement examinons cette efflorescence de la citoyenneté associative dans trois secteurs de la société française. En tout premier lieu dans la sphère de l'agriculture puis de la société rurale où elle a été pionnière. L'observation du développement rural prendra le relais et assurera sa relance avec notamment les lois de décentralisation et de réorganisation du territoire national. Enfin pour conclure, une très brève incursion dans le domaine des associations d'insertion par l'économique resituera cette "citoyenneté sociale" comme un élément refondateur de la solidarité.

### *Une innovation agraire*

Autour des années 1950, l'agriculture française a été l'objet d'une étonnante effervescence associative. Comme toute la société, elle s'est retrouvée confrontée à sa nécessaire modernisation après les bouleversements sociaux de la seconde guerre mondiale. Elle devait produire davantage et autrement ; mais en ayant à sa disposition l'introduction de nouvelles machines et la divulgation de nouvelles techniques culturales. Dans le même temps, elle voyait sa population active diminuer assez brutalement pour répondre aux besoins de la concentration industrielle et urbaine. Dans cette situation nouvelle et imprévisible, des jeunes agriculteurs, soit qu'ils aient été formés dans des écoles d'agriculture, soit qu'ils aient appartenu à un mouvement de jeunesse comme la Jeunesse Agricole Catholique (JAC), se sont regroupés pour apprendre à se former à ces nouvelles techniques et à l'utilisation de ces machines. Les "Centres d'Etudes Techniques Agricoles" (CETA) ont été des laboratoires d'échanges d'idées et d'informations que l'on expérimentait aussitôt sur le terrain. Ces expérimentations étaient réalisées avec

l'appui et le soutien d'ingénieurs et de techniciens dont ils se sont assurés le concours. Elles faisaient l'objet de comptes-rendus diffusés dans de multiples bulletins locaux et nationaux. Très vite ces réseaux de communication et d'échanges de savoir ont essaimé au-delà du bassin parisien, leur berceau d'origine, pour prendre assise dans toutes les régions, sous l'appellation plus courante aujourd'hui de Groupements de Vulgarisation Agricole (GVA). La plupart des innovations et des changements de l'agriculture moderne ont été discutés, mûris et transmis par ces "coopératives d'idées et d'informations".

En même temps, mais se greffant sur une tradition villageoise plus ancienne d'autres agriculteurs se sont associés dans des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) pour assurer la maîtrise de la mécanisation indispensable des travaux agricoles. Ils parvenaient ainsi à répartir sur plusieurs exploitations les charges d'investissement et à inventer de nouvelles formes d'organisation du travail pour suppléer une main-d'oeuvre de plus en plus rare. Les chantiers de travail des

CUMA ont contribué à la recomposition de la sociabilité villageoise. En multipliant la propriété collective de leurs outils de production ils ont fait éclater l'autarcie de l'exploitation familiale. Autour des CUMA proliféreront d'autres associations selon que les coopérateurs s'organiseront en système d'entraide ou de banque d'échange de travail, créant ainsi une sociabilité d'un type nouveau dans les villages désagrégés par l'exode vers la ville des travailleurs en surnombre.

De l'association pour l'échange des idées et des connaissances, puis de l'utilisation commune de leurs machines germera chez quelques-uns l'utopie ambitieuse de mettre en commun, d'une manière totale ou partielle leurs exploitations dans les "Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun" (GAEC). Pour les militants de ce projet l'association volontaire était la seule voie possible pour expérimenter cette cogestion du capital, du travail et du pouvoir de décision. C'est dans le statut de ces exploitations associées que l'on poussera le plus loin la prééminence de la société de personnes sur la société de capitaux. Les

pionniers de cette utopie étaient porteurs d'un projet de société qu'ils avaient mûri dans le mouvement des "ententes et communautés rurales". L'un de ses leaders, René Colson qui fut secrétaire général de la JAC, ne disait-il pas que *«le monde rural est capable d'élaborer un mode de vie communautaire qui évite la prolétarianisation, supprime la lutte des classes et constitue une concentration volontaire des moyens de production»*. Cette utopie sociale ne résistera pas à la pression des organisations représentatives de l'agriculture qui feront de "l'exploitation familiale" le modèle de l'entreprise agricole et leur projet politique. Très subrepticement, le cadre juridique novateur des GAEC sera récupéré pour assurer la transmission successorale des exploitations familiales. Les associations en GAEC n'en restent pas moins la clé de voûte de ce ferment associatif qui a fortement marqué la modernisation de l'agriculture entre 1945 et 1966.

Parmi les actions collectives entreprises par cette constellation associative on retiendra tout ce qu'elles ont organisé sous forme de sessions, stages, journées d'étu-

des pour acquérir des outils de réflexion et d'action. Cette formation humaine et professionnelle adaptera aux adultes le principe de la formation en alternance inspiré de la pédagogie des Maisons Familiales d'Apprentissage Rurales (MFAR) nées entre les deux guerres. Elle précédera, de près de vingt ans, tout cet autre réseau associatif qui s'instaurera pour l'application, dans toutes les sphères de l'activité des entreprises et de l'administration, de la loi de 1971 sur la Formation Permanente. Dans ces instituts de formation, dont certains ont acquis une notoriété qui perdure encore, ils ont appris non plus seulement à appréhender les problèmes de la conduite de leur appareil de production, mais ils ont cherché à comprendre et à maîtriser les mécanismes de l'organisation économique qui régit la transformation, et la mise en marché de leur production. C'est là que fermenteront les idées nouvelles d'une autre organisation professionnelle en partenariat avec l'Etat et les autres acteurs économiques. On peut citer dans cette perspective la naissance des "groupements de producteurs". Encore une association fondée sur l'engagement volontaire des agriculteurs pour fixer des

normes de production et des règles de commercialisation afin de s'adapter aux exigences des consommateurs. Là encore cet associationnisme volontaire sera réapproprié par la concentration des industries de la transformation et de la distribution qui contraindront les adhérents à se plier à l'homogénéisation d'une production de masse où les critères de quantités produites l'emporteront sur la qualité.

Ce bouillonnement d'initiatives innovatrices, généreuses et souvent utopiques n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Leur genèse relève de multiples facteurs. Et, parmi eux on retiendra l'action menée par les militants, avant et pendant la guerre, dans les activités de la JAC, puis ensuite dans le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA) regroupant des militants provenant d'autres horizons. En parlant de ce vivier exceptionnel, Henri Mendras, auteur de *"La fin des paysans"* écrit : «*C'est sans doute la plus grande réussite d'éducation populaire qui soit au monde : toute une population en une génération, à appris un métier rénové et s'est acclimatée au monde moderne.*»

Les militants de ce mouvement associatif, malgré toute la diversité de leurs racines idéologiques et politiques, prendront toute la mesure de leur puissance quand surviendront les premières crises de la surproduction agricole. Convertis en groupe de pression, ils s'imposeront dans les années 1960, au point de détrôner les responsables installés à la tête de l'organisation professionnelle agricole depuis la libération. Très vite leur capacité et leur dynamique mobilisatrices en feront un partenaire obligé et privilégié de l'appareil d'Etat. C'est avec eux que le gouvernement du général De Gaulle entreprendra les négociations nécessaires pour étendre à toute l'agriculture les règles d'adaptation et de modernisation du système de production, de transformation et de commercialisation de la production agricole. La personnalité d'Edgar Pisani que le gouvernement a choisi pour arbitrer le conflit entre les agriculteurs et l'Etat a été déterminante pour la reconnaissance de la représentativité politique de cette nouvelle génération de leaders de la profession agricole. C'est encore en connivence avec

eux qu'il esquissera le premier volet de la politique agricole commune après les accords du traité de Rome.

### *De l'agricole au rural...*

La plupart de ces associations ont été juridiquement codifiées par les lois d'orientation agricole de 1962 et 1966. C'est grâce à leur concours que l'agriculture dans cette seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a atteint une productivité supérieure à celle de l'industrie manufacturière. Cette codification régit encore, après un toilettage succinct en 1980, l'organisation de la profession agricole. Il n'est pas certain qu'aujourd'hui ses leaders bénéficient d'une même représentativité sociale et politique pour arbitrer avec l'Etat et les instances de la Communauté Economique Européenne les choix des nécessaires mutations de la fonction de l'agriculture dans l'espace rural. Le dynamisme de cet associationnisme à vocation agricole a-t-il été pour autant un ferment pour tout le milieu rural ? Il a incontestablement marqué de son empreinte paysages et territoires. De plus, les acteurs de cette "révolution

silencieuse" ont été souvent aussi les promoteurs de multiples associations qui dans tous les domaines de la vie sociale rurale : familiaux, culturels ou sportifs, sont la trame de la sociabilité villageoise. Cependant leur activisme professionnel les a très tôt entraînés à privilégier l'économique sur le social. La gestion des organisations professionnelles renouvées les a totalement absorbés et progressivement éloignés de la gestion de territoires ruraux. Lorsqu'en 1970 le gouvernement, conscient de la dégradation des espaces ruraux sous le double effet de la concentration industrielle et de la métropolisation urbaine, entreprend une réflexion sur l'aménagement rural, il rencontrera des résistances auprès des agriculteurs et de leurs organisations professionnelles. Celles-ci, très spécialisées et centralisatrices ont limité leurs objectifs au fonctionnement des aides et des soutiens de la politique agricole définie en coopération avec le système d'intégration verticale des industries agro-alimentaires. Ce faisant, elles ont infléchi une forte territorialisation de la production agricole, réduisant ainsi les agriculteurs à n'être plus que des producteurs spécialisés et de moins en moins sensible à leur environne-

ment rural. C'est encore dans la capacité d'initiatives d'un nouveau réseau associatif que des agriculteurs se sensibiliseront à la composition socio-économique différenciée du milieu rural. Au sein d'associations de développement local, avec les élus et les autres acteurs professionnels de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et du tourisme, ils seront libérés de leur prétention au monopole du fonctionnement économique-social de l'espace rural. En association avec ces autres partenaires, ils négocieront avec l'Etat et les collectivités territoriales du département ou de la région des procédures de rénovation et d'aménagement des territoires ruraux.

### ***De l'associationnisme rural au développement local***

La créativité associative du milieu rural trouvera dans les années qui la précéderont et pendant toute la décennie de la décentralisation, 1982-1992, un nouveau champ d'expansion. Une pléiade d'associations de développement local se propagera sur tout le territoire national. Ce phénomène du local ne se limitant plus au

rural. Il envahira au fil des ans toute la problématique de l'organisation et de l'aménagement du territoire. Economistes, géographes, historiens, juristes ou sociologues se sont emparés du local pour en faire un analyseur du changement social dans la société française. Et, selon le discours des uns ou des autres, le local *«peut être le lieu privilégié de l'impulsion du changement ou être considéré comme le symbole du conservatisme social»*. Encore une fois cette démarche du développement local a été pionnière dans les zones rurales particulièrement fragilisées par une forte hémorragie démographique et économique. Et même lorsque les procédures de contractualisation de l'aménagement rural sont impulsées par l'appareil d'Etat, telles que les Plans d'aménagement rural, les contrats de pays, celles-ci ne deviennent mobilisatrices des acteurs locaux et génératrices d'actions collectives que lorsqu'elles se conjuguent avec des initiatives voulues et propulsées par les forces vives locales. Initiatives et projets sont alors réfléchis, discutés et amendés au sein d'associations, soit qu'elles aient été créées pour la circonstance, soit qu'elles

aient été greffées sur des associations traditionnelles en latence ou suscitées à l'occasion.

Cette nouvelle effervescence associative a donné naissance au mouvement social des pays ; elle atteindra sa première apogée avec les "Etats généraux des pays" en juin 1982, puis sa reconnaissance législative et réglementaire avec la création des "Chartes Intercommunales de Développement et d'Aménagement", issues des lois de décentralisation de mars 1982 et de janvier 1983. Elle générera aussi des fédérations nationales telles que l'Association Nationale du Développement Local et des Pays (ANDLP) puis la fédération des pays de France, toutes les deux aujourd'hui regroupées dans l'Union Nationale des acteurs et des structures de Développement Local (UNADEL) et tout un réseau d'organismes d'aide et de soutien en méthodologie et échange d'expériences.

Trois principes, parmi d'autres, du fonctionnement de ce vivier associatif peuvent être retenus comme critères de refondation d'un projet de solidarité sociale

territoriale. On retiendra en premier lieu le caractère global et multipartenarial des objectifs et des projets de ces associations de développement local. Les agriculteurs, pas plus ni moins que les autres acteurs, n'y tiennent un rôle prépondérant. Tous les domaines de la vie sociale qu'ils soient économiques ou environnementaux, culturels ou patrimoniaux, sont pris en compte. Les actions spécifiques des associations agricoles, touristiques, forestières... etc. sont articulées les unes aux autres par une instance de concertation et de coordination, composée d'élus locaux, de socioprofessionnels et de responsables associatifs dont le rôle est de mettre en synergie tous les acteurs d'un territoire.

Dans ce débat étendu à toutes les activités et tous les acteurs d'un territoire réside le second principe. C'est là que s'ébauche et se construit une nouvelle citoyenneté sociale et locale. En effet, notre tradition nationale de gestion territoriale se fonde sur une démocratie représentative issue du suffrage universel. Or, aujourd'hui on constate souvent à l'échelon local un certain déficit démocratique. N'est-ce pas parce que trop fréquemment cette représentation

élective s'est transformée en "pouvoirs réservés" ou "délégués" et inamovibles. Les décisions sont prises sans consultation, sans débat et sans communication. Dans cette démarche du développement local la mise en synergie des actions collectives pour élaborer et construire un projet territorial procède d'une démocratie active et participative à l'échelle d'un territoire.

Cette nouvelle citoyenneté territoriale est encore en gestation. Elle n'a pas encore trouvé toutes ses marques. Depuis vingt ans, ces associations de développement local sont des lieux d'expérimentation de multiples formes de coopération intercommunale. Elles ont déjà acquis leur reconnaissance légale dans les Chartes intercommunales de 1983, dans les "Communautés de Communes" de la loi sur l'organisation du territoire en 1992, et dans les "pays" de la loi d'aménagement du territoire de 1995. Cette expérimentation doit se poursuivre. Le découpage de notre territoire national en 36.538 collectivités communales est un héritage identitaire et culturel qu'il n'est pas nécessairement opportun de renier. Les structures de coopération intercommunale ne trouveront

leur pleine légitimité que par l'élection au suffrage universel de ses élus. Il appartient aux associations de développement de poursuivre cette expérimentation de coopération intercommunale pour être le creuset où s'engendrera un vouloir vivre ensemble, une identité territoriale fondatrice de nouvelles solidarités.

Ce parcours dans la planète associative, sous cet angle très restreint, atteste toutefois de son énergie créatrice et innovatrice pour le développement de l'agriculture et la transformation des sociétés rurales. Le développement local amplifie encore cette énergie associative. Selon des statistiques récentes, plus de 50% des activités associatives en croissance, ont leur siège social en ville. De son côté le ministère de l'Intérieur constate que dans la coopération intercommunale les communes urbaines, et surtout dans les périphéries urbaines, se regroupaient plus que dans les zones rurales, en Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Deux hypothèses peuvent être avancées. Celle d'une régression de la société rurale, fragilisée par le déclin de l'activité agricole, et une

précipitation du déséquilibre démographique des villages et des bourgs ruraux. Ou celle d'une plus grande interaction des territoires, entraînant l'émergence de nouvelles solidarités sociales, culturelles et financières entre les villes et les communes rurales. L'une comme l'autre restent à analyser.

Si l'on se rappelle que c'est d'abord dans les zones fragiles rurales que se sont propagées les associations, cet essor de l'associationnisme urbain ne serait-il pas un marqueur de la mutation de la société ? En fait ce glissement du rural à l'urbain occulte "une véritable révolution associative", l'entrée en force de l'association dans le champ de l'économie. La souplesse juridique de son statut et de ses règles de fonctionnement lui donne une très grande capacité d'adaptation à la diversité des situations, mais au prix d'une certaine opacité à l'égard des partenaires habituels de l'entreprise.

Sur tous les territoires, ruraux et urbains, fleurissent aujourd'hui des associations d'insertion par l'économique. Elles préparent leur intégration sociale, en facilitant

tant : l'entrée des jeunes dans le monde du travail, le retour à l'emploi des chômeurs, la réadaptation professionnelle des déqualifiés et des exclus. Bien "qu'innovantes et porteuses d'avenir", elles ne sont qu'un moment "intermédiaire" dans la

réhabilitation de notre double citoyenneté économique et sociale. Elles contribuent toutes les deux, mais seulement dans leur interaction, à la production de la société génératrice de solidarités.

# La solidarité dans la Bible

Claude WIÉNER

*Etre bibliste, c'est être un familier de la solidarité ! Pour le peuple de Dieu, la solidarité, c'est sacré.*

*Il n'est pas inutile, grâce au regard de l'exégète, de réveiller notre attention à propos de ces textes bien connus de notre tradition.*

## **Ancien Testament**

Pour le peuple d'Israël, la solidarité est une évidence, cela est clair pour quiconque est tant soit peu familier de l'Écriture. Ce qu'on en dira ici sera donc sans surprise, mais il peut être utile de voir d'où vient cette si forte conviction et comment elle s'exprime.

Disons d'abord que la solidarité s'impose à Israël comme une sorte de fait de nature. La mentalité ancienne est plus sensible à la collectivité qu'à l'individu. Cela remonte sans doute aux origines nomades du peuple. Quand on marche à travers la steppe ou le désert, il n'est pas question de s'isoler du groupe : seul, on ne peut se défendre contre les ennemis ou

les bêtes sauvages ; seul, loin du troupeau, loin des pistes qui mènent aux points d'eau, on risque de mourir de faim et de soif. Et les solidarités du clan sont telles qu'on ne conçoit pas qu'on puisse s'éloigner de la marche commune sous la direction du chef de famille et ne pas prendre sa part des tâches quotidiennes qu'implique la survie du groupe.

Et ces conceptions se maintiennent bien après la sédentarisation du peuple. Les temps du nomadisme patriarcal et de la marche au désert avec Moïse restent normatifs. Et YHWH, bien avant d'être «mon» Dieu est «notre Dieu», le «Dieu de nos pères», le «Dieu d'Israël».

Ainsi l'idée qu'on se fait des relations avec Dieu implique cette solidarité de destin et de responsabilité, où le sort de tous dépend de l'engagement de chacun dans l'existence commune.

Un bon témoignage de cette conception est le chapitre septième du livre de Josué. On connaît l'histoire : le peuple conduit par le successeur de Moïse a été jusque là victorieux - et voici qu'il essuie

une sévère défaite devant la petite ville de Aï. Une seule explication est possible : YHWH a voulu punir son peuple parce qu'il a péché. Il faut donc repérer où est ce péché. C'est en fait celui d'un seul homme qui dans les combats précédents a manqué à la règle de l'«interdit» (ou «anathème») : Tout ce qui appartient aux vaincus doit être détruit en signe de consécration au Seigneur à qui on doit la victoire. Désigné par le tirage au sort (geste religieux qui fait connaître le secret connu de Dieu). Akân va avouer son forfait :

*J'avais vu dans le butin une cape de Shinéar d'une beauté unique, deux cents sicles d'argent et un lingot d'or d'un poids de cinquante sicles : je les ai convoités et je les ai pris (Jos. 7,21).*

Pour libérer Israël du péché qui pèse sur la collectivité, Akân sera lapidé avec le fameux butin, mais aussi avec «ses fils et ses filles, son taureau, son âne, son petit bétail, sa tente et tout ce qui était à lui» (7, 24). La solidarité, qui a joué en entraînant tout le peuple dans le malheur à la suite du péché d'un seul, joue à un autre niveau en entraînant dans le châtement tout ceux et ce qui fait un avec le coupable.

Récit des temps anciens, qui révèle toute une conception de la responsabilité et de la solidarité <sup>(1)</sup>. On trouverait une conception assez voisine dans le fameux débat d'Abraham avec YHWH au sujet de Sodome (Gn 18, 16-32) : ce qui est en cause, ce n'est pas le salut des seuls justes (cinquante... ou quarante... ou dix) mais une solidarité entre justes et pécheurs qui jouera dans un sens ou dans l'autre : toute la ville sera sauvée ou perdue suivant que la balance penchera d'un côté ou de l'autre.

La solidarité apparaît aussi très fortement dans les lois. On peut ici s'arrêter quelque peu sur le Deutéronome, dont on sait l'importance historique : retrouvé dans le Temple sous Josias (2 R 22) il imprégnera profondément la réflexion d'Israël pendant et après l'exil. Ce testament (évidemment fictif) de Moïse s'adresse à Israël en employant tantôt le «tu» tantôt le «vous». Le «tu» marque tout

particulièrement une conception du peuple comme unité solidaire, voire comme une personne dont YHWH fait l'éducation «*comme un homme fait celle de son fils*». (Dt 8, 5).

Si on y regarde de plus près, on constate que plus d'une fois une faute est sanctionnée comme faute contre Israël, comme souillure pour le peuple ; il faut donc éliminer ce qui défigure la collectivité : «*Tu ôteras le mal du milieu de toi*» (13, 6 ; 19,19 ; 21, 9 ; 22, 22.24). «*Tu ôteras d'Israël l'effusion de sang innocent, et tu seras heureux*» (19, 13). Ainsi la jeune femme qui n'arrive pas vierge au mariage «*a commis une infamie en Israël. Tu ôteras le mal du milieu de toi*» (22, 21).

Cette solidarité, qui envisage le peuple comme un tout affecté par le comportement des individus, a aussi des aspects

<sup>(1)</sup> A l'autre bout de l'histoire de l'Ancien Testament, le livre des Maccabées a une conception différente (2 M 12, 32-45) : si certains soldats ont été tués au combat, c'est parce qu'ils se sont compromis avec l'idolâtrie. Le châtement ne tombe que sur eux, et la solidarité joue sous forme de prières et de sacrifices offerts pour leur obtenir le pardon.

plus précis. Elle implique en particulier une attention spéciale aux plus démunis, souvent représentés par la trilogie «*l'immigré, l'orphelin et la veuve*». (10, 18 ; 24, 17-19 ; 27,19) auxquels s'ajoute le lévite qui, étant consacré au culte, n'a pas de propriété terrienne dont il puisse tirer sa subsistance (16, 11-14 ; 26, 13). On trouve en 24, 10-22 une série de cas particuliers où se manifeste cette solidarité envers les plus démunis. C'est dans un esprit analogue qu'il faut comprendre la «remise des dettes» (Dt 15), qui a lieu tous les sept ans et atténue l'inégalité entre riches et pauvres (voir aussi «la loi du jubilé» Lv 25, 8-54).

Ces formes diverses de la solidarité concernent toutes la communauté d'Israël : cela correspond aux préoccupations concrètes de la vie de tous les jours. Des horizons plus larges apparaissent cependant en divers lieux de l'Écriture.

Il faut d'abord se référer ici aux premières pages de la Bible (peu importe qu'elles ne soient pas les plus anciennes) : le récit de la création aboutit à l'apparition de «l'humain» (c'est le sens du mot

«Adam»), et après le déluge Noé, seul rescapé avec ses fils et leurs femmes, bénéficie d'une alliance (Gn 9) qui concerne toute l'humanité décrite dans la table des peuples (Gn 10) qui se veut universelle :

*«Tels furent les clans des fils de Noé selon leurs familles groupées en nations. C'est à partir d'eux que se fit la répartition des nations sur la terre après le déluge»* (10, 32).

Il n'y a donc qu'une seule humanité créée par Dieu et ayant une origine unique, ce qui implique une essentielle solidarité de nature.

Par ailleurs, Israël conçoit sa vocation en relation avec les autres peuples. Certes, son histoire est jalonnée de conflits multiples et souvent sanglants avec ses voisins ou avec les grands empires. Mais plus profondément, ce peuple se sait porteur d'une «bénédition» qui doit rejaillir sur les autres peuples. Il est significatif que ce soit dit dès le récit de la vocation d'Abraham, père du peuple élu, en des paroles qui inaugurent et éclairent toute l'histoire d'Israël :

*«En toi seront bénies toutes les familles de la terre»* (Gn 12, 3 ; cf. 18, 18 ; 22, 18).

Et cette conception de l'appel originel rejoint la vision de l'autre bout de l'histoire qu'on trouve chez les prophètes, par exemple dans un texte fameux qu'on lit à la fois en Isaïe 2, 2-4 et en Michée 4, 1-3.

*«Il arrivera dans l'avenir que la montagne de la maison du Seigneur sera établie au sommet des montagnes et dominera sur les collines. Toutes les nations y afflueront...»*

A l'approche du temps du Christ, le livre de Daniel annonce lui aussi un regroupement de tous les peuples autour d'Israël (Dn 7, 14.27). Et c'est encore une étonnante solidarité qu'évoque le texte, sans doute assez tardif, qu'on lit en Is 19, 24-25 où une même bénédiction englobe Israël et ses ennemis héréditaires :

*«Bénis soient l'Egypte mon peuple, l'Assyrie oeuvre de mes mains, et Israël mon patrimoine.»*

C'est cette même idée d'une solidarité envers tous les peuples que proclame le merveilleux petit livre de Jonas, en réaction contre le particularisme qui menace sans cesse Israël. Ici encore

c'est l'Assyrie, avec sa capitale Ninive, qui est le symbole de ce monde païen que Dieu aime. On connaît la dernière phrase de ce texte :

*«Toi, tu as pitié de cette plante pour laquelle tu n'as pas peiné et que tu n'as pas fait croître ; fille d'une nuit, elle a disparu âgée d'une nuit. Et moi, je n'aurais pas pitié de Ninive la grande ville où il y a plus de cent vingt mille êtres humains qui ne savent distinguer leur droite de leur gauche, et des bêtes sans nombre !» (Jon 4, 10-11).*

## **Nouveau Testament**

Que le message de Jésus, tel que les évangiles nous le rapportent, soit un message de solidarité, on ne saurait en douter. Rappelons ici quelques éléments bien connus. La solidarité, le souci de l'autre, constitue une sorte de fond de décor du discours sur la montagne (Mt 5-7). Qu'il s'agisse des béatitudes (la douceur, la miséricorde, la pureté du coeur, la volonté de paix - Mt 5, 1-12), de l'exigence d'être sel de la terre et lumière du monde (5, 13-16), de la reprise poussée

à l'extrême de la Loi avec pour sommet l'amour des ennemis (5, 21-48), de la prière tout entière en «nous» (6, 9-13), de l'exigence de ne pas juger (7, 1-5), de la «règle d'or» (*«tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites le pour eux.»* (7, 12)), tout cela tisse un réseau de relations où on est appelé à se référer à l'autre. Et il en est de même avec le «discours communautaire» (Mt 18), accueil de l'autre (18, 5), rejet du «scandale» des petits (18, 6-7), «correction fraternelle» (18, 15-18), rappel vigoureux de l'exigence du pardon sans limite (18, 21-35), avec au cœur l'affirmation de la présence du Christ là où plusieurs sont ensemble (18, 20), ce qui donne à la solidarité un sens particulièrement sacré.

Quant à l'évangile de Jean, il n'est pas sans signification que les derniers entretiens de Jésus, pièce maîtresse de cet évangile (Jn 13-17), commencent par le «commandement nouveau» (*«Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés»* 13, 34-35) et s'achèvent par une prière instante pour l'unité des disciples présents et futurs (17, 20-26).

On trouve chez Paul une non moins grande préoccupation de la solidarité. Relevons en particulier l'image du corps en 1 Co 12, qui manifeste la complémentarité des dons reçus par les uns et les autres et souligne aussi comment ce que vit chacun réagit sur les autres :

*«Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance, et si un membre est glorifié, tous les membres partagent sa joie»* (12, 26).

Cette solidarité se traduit en actes, lorsque ce même Paul entreprend une action de solidarité concrète, financière, en faveur de la communauté de Jérusalem : (2 Co 8-9) :

*«Il ne s'agit pas de vous mettre dans la gêne en soulageant les autres, mais d'établir l'égalité. En cette occasion, ce que vous avez en trop compensera ce qu'ils ont en moins pour qu'un jour ce qu'ils auront en trop compense ce que vous aurez en moins»* (8, 13-14).

Citons encore ici la belle exhortation de Paul aux Philippéens :

*«Ayez un même amour, un même*

*coeur, recherchez l'unité ; ne faites rien par rivalité, rien par gloriole, mais avec humilité, considérez les autres comme supérieurs à vous. Que chacun ne regarde pas à soi seulement, mais aussi aux autres»* (Ph 2, 3-4).

On connaît encore l'image (idéalisée sans doute, mais exprimant une visée à poursuivre) que les Actes des Apôtres donnent de la première communauté de Jérusalem :

*«Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun»* (2, 44). *La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avaient qu'un coeur et qu'une âme»* (4, 32).

Et l'épisode tragique d'Ananie et de Saphire (5, 1-11) montre par contraste l'importance attachée par le Seigneur et les apôtres à cette solidarité.

On remarquera cependant qu'ici encore les textes cités ne visent que la solidarité interne du groupe des disciples - étendue dans le cas de la collecte pour Jérusalem à la solidarité entre communautés de lieux différents. Ne sont

donc en cause que quelques poignées d'hommes et de femmes - peu de chose par rapport au monde romain et à l'ensemble de l'humanité. Mais une visée plus large n'est pas absente : Dieu *«veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité, car il n'y a qu'un seul Dieu, un seul médiateur entre Dieu et les hommes : un homme, le Christ Jésus»*, et de ce fait il faut prier pour tous les hommes (1 Tm 2, 1-5). Si petit soit-il encore, le groupe des disciples sait qu'il a une vocation universelle. *«De toutes les nations faites des disciples»* (Mt 28, 19) *«Vous serez mes témoins... jusqu'aux extrémités de la terre»* (Ac 1, 8), telle est la mission donnée par le Ressuscité. Ce qui est visé en dernier ressort, c'est le rassemblement innombrable du dernier jour, venant *«de toutes nations, tribus, peuples et langues»* comme dit l'Apocalypse (Ap 7, 9 ; cf 21, 24). De ce même rassemblement du dernier jour, le tableau de Mt 25, 31-46 nous dit que toutes les nations y seront présentes et qu'elles seront jugées sur leur solidarité effective avec les plus démunis, en qui elles découvriront la présence du Christ lui-même. La solidarité est ici le test

même, pour tout être humain, de l'attitude qui mène au salut croyants et incroyants.

\* \* \*

Ainsi, tout au long de l'Écriture, la solidarité apparaît à la fois comme une

donnée de fait et comme une exigence à mettre en oeuvre : le projet de Dieu sur l'humanité implique cette solidarité. Reste pour chaque génération de croyants à inventer, dans son contexte propre, une mise en oeuvre dont la Bible ne saurait donner la recette.<sup>(2)</sup>

---

<sup>(2)</sup> Achevant cet article, je m'aperçois que j'y reprends plusieurs textes auxquels je me suis référé dans l'article sur «Pauvreté et Richesse» paru dans le n°173. On voudra bien m'excuser de ces redites.

# Les P.O. de Limoges

## Acteurs de solidarités

Louis PÉROUAS

*Limoges qui vit en 1895 la fondation de la CGT fut la quatrième agglomération française à avoir des prêtres-ouvriers bien qu'elle ne représente pas une grosse concentration industrielle.*

*Louis Pérouas va faire paraître une importante étude de l'histoire des P.O. de Limoges. Nous lui avons demandé de résumer pour nous cette recherche d'une double solidarité avec l'Eglise et, souvent par la CGT, avec le monde ouvrier.*

Lors de la longue grève estivale de 1953, la presse rapporte un conflit entre la CFTC et les prêtres-ouvriers de Limoges. Le 22 août, la première a donné l'ordre de reprise du travail sans consulter les autres syndicats. Le 28, quatre P.O., avec des militants ouvriers chrétiens, publient dans un quotidien régional une protestation reprise dans le Monde : «*Nous jugeons inadmissi-*

*ble. du point de vue de la foi, qu'une centrale ouvrière qui a obéi inévitablement à des intérêts politiques particuliers... se présente devant la masse des travailleurs comme l'expression du christianisme*». A quoi la CFTC réplique, le 19 septembre, en rejetant l'engagement des prêtres-ouvriers dans «*la conception marxiste, rétrograde et barbare*» de la lutte des classes. A en

croire ce syndicat, on doit regarder cette dispute comme une manifestation unilatérale des prêtres-ouvriers soucieux de vivre une profonde solidarité avec la classe ouvrière. Il nous paraît plus juste d'y voir aussi simultanément la recherche d'une solidarité avec l'Eglise perçue au-delà des conceptions alors classiques. L'essentiel de l'histoire des prêtres-ouvriers, à Limoges comme ailleurs, peut se lire comme la volonté de tenir ces deux solidarités dans un équilibre toujours instable, parfois périlleux.

Arrivés à Limoges en septembre 1947, les prêtres-ouvriers cherchent tout de suite à «s'indigéniser» à un monde ouvrier limougeaud, profondément anticlérical. En septembre 1949, Henri Chartreux écrit : *«Ce peuple, dans son existence même, entre peu à peu en nous. Il a fallu vivre ce drame chrétien, sacerdotal, à savoir accepter de perdre son existence humaine (culture, style de vie, tranquillité) pour accepter comme présence en soi l'existence des pauvres engagés dans un destin personnel et dans un destin de classe. Ce risque de perdre sa sécurité matérielle et spirituelle... me semble le grand*

*risque de la foi du prêtre en la puissance de Dieu.»*

De son côté, Paul Mariotte écrit, en mars 1950 : *«... Ma mission à moi est de vivre avec ceux qui sont totalement en dehors de l'Eglise, soit qu'ils ne veulent pas entendre parler de cette organisation suspecte, soit que le fait de l'Eglise ne leur dise absolument rien... A ceux-là seulement qui ont la foi est compréhensible ma position... ceux-là peuvent comprendre que je suis obligé, par le jeu des circonstances, de m'engager d'un côté du «rideau de fer» celui précisément qui comporte le plus de «pauvres.»»*

Cette recherche d'une véritable insertion va amener très vite, dès la fin de 1947, les prêtres-ouvriers de Limoges à adhérer à la CGT. Il est superflu de rappeler qu'à cette date existaient seulement deux syndicats ouvriers, la CFTC et la CGT. A partir de chiffres postérieurs, on peut estimer que, vers la fin de 1947, à Limoges même, ces deux syndicats regroupaient respectivement un bon millier et une quinzaine de mille d'adhérents. On comprend aisément que nos P.O., même

Paul Mariotte aux orientations plus spirituelles, n'aient pas hésité entre les deux syndicats.

Si nous n'avons pas de preuve explicite de l'appui apporté par l'évêque, Mgr Rastouil, à l'engagement syndical des prêtres-ouvriers, nous tenons du moins un éclairage indirect peu discutable sous la plume du père Féret, dominicain, qui suivait de près les P.O. de Limoges ; en 1950, il parle de patrons chrétiens limougeauds - pas tous - qui « *n'hésitent pas à faire pression sur l'évêque de Limoges pour l'empêcher de prendre position en faveur des prêtres-ouvriers qu'ils présentent comme des révolutionnaires ou comme le jouet du parti communiste* ». La confiance faite par Louis Rastouil à «ses» prêtres-ouvriers n'est pas pour nous surprendre. C'est lui qui, au cours du premier semestre de 1947, entreprit des démarches pour obtenir du séminaire de Lisieux, de l'archevêque de Besançon, etc.. tel ou tel prêtre pour former la Mission de Limoges, à l'instar de celle de Paris et de Marseille. Et, après l'installation des P.O., l'évêque tenait à les rencontrer régulièrement. En sens inverse, tel prêtre-ouvrier comme Francis Vico fit

un effort courageux pour nouer des liens avec le clergé diocésain et lui rendre des services. Il y a là des formes de solidarité avec l'Eglise qu'on ne saurait passer sous silence.

Pourtant cette seconde solidarité va bientôt connaître des difficultés. Bien évidemment la principale en sera l'application des décisions romaines d'arrêter le travail à temps plein et l'engagement syndical à partir de mars 1954. Toutefois la tension entre l'évêque et les prêtres-ouvriers débute dès 1950 avec les manifestations organisées à Limoges par le Mouvement de la Paix qui semble particulièrement fort dans cette ville. En juin, au moins deux P.O. s'y associent plus ou moins directement : ainsi, le 19 juin, Francis Vico, venu manifester sa sympathie sans participation à un défilé, se fait matraquer par la police. Sans qu'on retrouve de textes précis, tout montre que c'est à partir de ce moment que l'évêque, peut-être pas insensible aux communications de la Préfecture, commence à devenir réticent envers l'engagement des prêtres-ouvriers. En mars 1952, le même accepte qu'Henri Chartreux prenne la parole à un meeting contre le réarmement de l'Allemagne,

puis refuse ou du moins y met des conditions irréalistes. Ce n'est pas le lieu ici d'analyser l'évolution des positions épiscopales. Disons seulement que Louis Rastouil était lui-même déchiré entre sa passion missionnaire pour les nombreux Limousins distants du clergé jusqu'à la rupture et les catégories étroites d'une théologie de l'Eglise et du prêtre alors courante. Sur ce point on doit parler de rupture de solidarité.

Sans diminuer le rôle de l'évêque dans une Eglise locale, on doit admettre que celle-ci est d'abord «peuple de Dieu». A Limoges, si bien des chrétiens en restaient aux notions traditionnelles, quelques-uns osaient prendre des positions divergentes et les expliquer à l'évêque lui-même au nom de leur conscience de chrétiens. On l'entrevoit déjà en 1950 dans un texte qui prend position en faveur de l'appel de Stockholm. On la distingue mieux en 1952 où vingt-et-un chrétiens publient un manifeste sur le problème de la paix : parmi eux un prêtre-ouvrier (le seul prêtre de la ville), des catholiques et des protestants, un directeur régional des PTT et un militant ouvrier, un banquier et un enseignant,

etc.. Mais cette solidarité éclate en février, à la veille de la date où devaient s'appliquer les interdictions de Rome. On conserve quatre lettres émanant soit de 57 militants ouvriers et paysans, soit - et c'est encore plus significatif dans une ville où le catholicisme apparaissait comme annexé par la bourgeoisie - de 52 chrétiens de bonnes familles. Il ne s'agit nullement de protestation pour la forme mais de lettres à la fois chaleureuses et argumentées. Citons, à titre d'exemple : *«Tout ce mouvement qui est frappé aujourd'hui tendait à empêcher l'Eglise de se renfermer dans une apparence de chrétienté, de plus en plus isolée du monde réel. Est-ce cela qui est condamnable ou seulement quelques erreurs de méthode inévitables... Ces hommes qui sont frappés, nous les connaissons... Beaucoup d'entre nous étaient témoins de leur foi et de leur action apostolique... Conscients... du devoir qui nous incombe d'éclairer nos pasteurs, ... nous voulons espérer que la voix des fidèles pourra toucher les représentants autorisés de l'Eglise.»*

Nous sommes là en ces jours où le coeur des P.O. de Limoges et d'ailleurs est

déchiré entre la fidélité à la hiérarchie ecclésiastique et celle au monde ouvrier. Nous constatons que, en moins de sept ans, cette poignée de prêtres a noué une étroite solidarité, d'une part, avec des porcelaniers, des métallurgistes, des femmes de ménage, etc., qu'ils côtoyaient dans leur travail et leur habitat, jusqu'à être reconnus comme l'un d'entre eux ; d'autre part, avec des chrétiens d'un tout autre milieu qui ont découvert, dans leur comportement et leurs paroles, une image nouvelle de l'Eglise. En ce douloureux mois de février 1954, ces protestations qui se rejoignent sur le bureau de l'évêque laissent entrevoir une nouvelle solidarité qui, dépassant les clivages sociaux sans les nier, amène des chrétiens aussi différents à communier dans l'espérance d'une Eglise rajeunie.

En même temps que ces témoignages de solidarité, arrivait à Louis Rastouil une lettre, sans doute rédigée par Francis Vico mais signée des P.O. de Limoges, dont nous ne pouvons citer que de brefs passages : *«L'Eglise devait mériter le droit d'entrer dans cette Cité innombrable et mystérieuse, diverse et riche, qu'était la Cité prolétarienne. Nous avons mission de*

*vivre dans cette Cité, d'en devenir membres réels... construire de l'intérieur avec les hommes de cette Cité l'Eglise vivante de Jésus-Christ avec elle... Pour que le prolétariat s'exprime et vive réellement dans son Eglise catholique..., ouverte à ses problèmes, il fallait que nous ses prêtres, mal naturalisés encore en sa Cité, nous apprenions sa vie en y participant... Cette naturalisation est faite. Nous portons dans notre chair les drames du prolétariat et pas une de nos prières et de nos Eucharisties n'est étrangère à ces drames... Joie de se retrouver, entre chrétiens, engagés dans de semblables luttes, de prier ensemble... Nous avons découvert le rôle de l'Esprit dans ces forces apparemment étrangères à l'Eglise catholique...»*

Avec autant de détermination, Francis Vico déclarera, un mois plus tard, au Comité national fédéral de la CGT dont il est membre : *«Au dernier Comité national fédéral, j'exposais sommairement pourquoi ma condition de chrétien et de prêtre-ouvrier me mettait à l'aise dans la CGT, ses orientations, ses luttes. Vous avez sans doute suivi les difficultés que,*

*par notre Eglise, la réaction a suscitées... Malgré ces pressions, une importante partie de notre petit mouvement a décidé de lier définitivement son sort à cette lutte magnifique des travailleurs. Rien n'est changé de l'essentiel de notre foi religieuse... Plus conscients qu'auparavant, nous luttons et lutterons avec les travailleurs. Les brimades... passeront au grand vent de l'histoire, la vérité du prolétariat demeure. On n'abandonne pas comme cela la CGT, ses dimensions universalistes, ses perspectives, ses luttes obscures, ses militants héroïques. Pourquoi d'ailleurs quitterions-nous notre grande CGT où, pleinement libres, n'ayant subi aucune pression, mais soutenus par la grande fraternité de classe, nous avons découvert en conformité exacte avec notre foi profonde, qu'existe là la cause humaine la plus valable.»*

Une telle proclamation ne peut être bien comprise qu'en la reliant à la longue lettre précédemment citée.

Les deux textes manifestent la même solidarité étroite avec un peuple en marche. Les différences sont plus formelles que

réelles car les deux se rejoignent dans une vision du salut en Jésus-Christ au travail dans l'humanité. On peut dire tout à la fois que la participation aux luttes ouvrières a amené les P.O. à découvrir une vision biblique de l'Eglise analogue à celle du peuple juif en marche vers la Terre Promise et qu'une meilleure compréhension de la mission à eux confiée par l'Eglise leur a fait découvrir les germes d'Eglise enfouis dans une population ouvrière profondément anticléricale. Ainsi ces deux solidarités tendaient à se fondre en une seule dont ils étaient les précurseurs.

Il n'en reste pas moins que le choix fait par les P.O. de Limoges de ne pas se soumettre aux interdictions romaines constituait une coupure d'avec la position de l'évêque. Les prêtres sanctionnés tenaient à ne pas rompre les ponts comme en témoigne ce passage : *«Nous vous demandons, Monseigneur, de considérer que notre foi en l'Eglise catholique est intacte. Foi profonde en son rôle irremplaçable pour la Rédemption universelle des hommes... Témoins de l'Eglise malgré les sanctions, disciples de l'Eglise malgré les coups qu'elle nous porte,*

*nous annoncerons par le sacrifice quotidien de nos existences rejetées cet immense amour que, par son Eglise, Dieu porte aux hommes.»*

C'est manifester qu'ils voulaient, à tout prix, éviter la rupture. D'ailleurs, dans les mois suivants, on relève des tentatives pour renouer le dialogue, tentatives, hélas, infructueuses et de par des lenteurs et maladresses des P.O. et de par la rigidité de l'évêque. S'il est facile de blâmer ce dernier, il faut aussi comprendre que sa passion missionnaire restait bridée et par sa psychologie personnelle et par une théologie étroite de l'Eglise.

Pourtant, dans les derniers mois de 1954, Francis Vico ressentait avec une douleur extrême cette séparation de l'Eglise rassemblée. Pendant des semaines et des semaines, il vécut dans la tristesse et l'épreuve. Finalement, à la veille de Noël, il choisissait, la mort dans l'âme - «*je ne pourrai plus affirmer ces vérités qui étaient la force de ma foi missionnaire*» - de se soumettre aux décisions de Rome, démarche suivie bientôt par celle d'André Chavaneau, mais pas par d'autres P.O.

de Limoges comme Henri Chartreux. Cette décision entraînait la démission de ses responsabilités, tant fédérales que nationales, à la CGT. Lui-même s'en explique, dans une lettre, franche et courageuse, de février 1955, à P. Le Quéré, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du bâtiment : «*Le sacerdoce catholique... doit s'exprimer aussi devant les masses comme étant en référence visible acceptée avec l'assemblée des membres de cette Eglise, malgré les diversités de classes et de tendances. Au CNF du 15 juin 1952, j'affirmais que la «fraternité universelle découverte dans la CGT était un rappel de ce qu'il y a de plus profond dans ma foi chrétienne»... Nous ne nous sommes pas engagés dans l'Eglise totalement, corps et âmes, pour nous... impatienter de ses lenteurs et compromissions politiques... Cet effort commencé dans l'Eglise, au sein des problèmes religieux, pour que l'homme n'y trouve pas prétexte d'aliénation, ne doit pas être interrompu par cette sanction exprimant l'inquiétude de Rome... Il est utile à cette recherche que l'Eglise garde en ses rangs des individus qui partagent les aspirations du prolétariat et les considèrent comme*

*cohabitables avec des aspirations religieuses authentiques... Peut-être souris-tu de ces procédés auxquels ton sens de l'histoire ne t'a pas habitué. Saches, en tout cas, qu'ils sont dictés chez moi, par un souci d'aider le prolétariat dans toutes ses dimensions à accomplir son devenir.»*

Comme quoi ce qui apparaissait comme rupture de solidarité avec le monde ouvrier pouvait receler toute une dimension mystérieuse.

Il serait possible de suivre, dans les années suivantes, les évolutions personnelles et les solidarités sociales et religieuses des prêtres-ouvriers de Limoges qui, à la fin de 1954, ont fait des choix différents. Toutes méritent le respect. Il faut pourtant admettre que toutes n'ont pas eu la même fécondité. Nous préférons terminer sur un événement assez récent, les obsèques de

Daniel Angleraud, à la cathédrale de Limoges, le 15 mars 1993. En janvier 1955, Daniel n'était qu'un jociste de 18 ans, récemment affilié à la CGT. Pour manifester l'attachement à celui qui fut successivement secrétaire général de l'ACO, directeur des Editions Ouvrières, secrétaire confédéral de la CGT. Louis Viannet, après d'autres, évoquait sa figure : *«Daniel a suivi un chemin de croix soutenu par l'amour des siens, de ses amis, soutenu par sa foi et ses valeurs de catholique... Tous ceux qui ont travaillé avec lui garderont le souvenir d'un homme particulièrement attentif au travail collectif, aux rapports humains dans l'entreprise...»*

Sans dissimuler ce qui reste de rigidités dans l'Eglise comme dans le syndicalisme, ne peut-on voir en Daniel un fruit du patient travail des P.O. de Limoges pour conjuguer des solidarités vraies avec l'Eglise et avec le monde ouvrier ?

## De l'amour des pauvres

*Grégoire, jeune frère de Basile de Césarée, est né en 330 en Cappadoce. Avec Grégoire de Nazianze, leur ami commun, il fait partie du «trio» des cappadociens.*

*Il se destinait au sacerdoce mais, séduit par le regain de la culture païenne sous le règne de l'Empereur Julien - dit l'Apostat - il choisit la carrière de rhéteur (homme de lettres) et se marie. La «vocation» le rattrapera ! En 372, Basile le fait élire évêque de Nysse. Il sera exilé de 375 à 377. A la mort de Basile le Grand (01/01/379) Grégoire de Nysse prend le relais de son action et participe, en 381, au Concile de Constantinople. Il mourra après 394. Connu surtout pour sa théologie mystique, (commentaire du Cantique des Cantiques - La vie de Moïse) Grégoire, comme ses deux amis, a vigoureusement pris parti pour les pauvres.*

*Solidarité avec les exclus... au temps de Grégoire les lépreux en sont la représentation affreusement exemplaire. Comment ne pas penser aujourd'hui aux chômeurs, aux immigrés en situation illégale, celles et ceux qui sont atteints par le sida ? Les fondements de la solidarité chrétienne énoncés par Grégoire demeurent les nôtres.*

\*  
\* \*

J'ai encore sous les yeux l'effrayante vision du retour de Jésus-Christ ; bouleversée par ce récit, mon âme ne peut encore en dissiper les affres. [...] (Mt 25, 31-46)

Tant qu'il n'est pas trop tard, veillons à ne point mériter les tourments de l'enfer. Et comment en éluder la menace ? En choisissant la voie que nous indique l'Écriture, et qui est si vivante et nouvelle. Mais quelle est-elle ? *J'ai eu faim, j'ai eu soif, j'étais étranger, nu, malade, prisonnier. Ce que vous avez fait à un seul, c'est à moi que vous l'avez fait. Venez donc, les bénis de mon père.* Ces paroles nous enseignent que la bénédiction de Dieu suit l'obéissance à ses commandements. En les transgressant, on encourt sa malédiction. Cherchons donc la première, au préjudice de la seconde ! Ce choix dépend de nous : nous sommes libres. [...]

En l'occurrence, mille occasions s'offrent à nous d'appliquer la loi de Dieu, tant se pressent de pauvres dénués de tout, et de malades, estropiés et ruinés par la souffrance. En les soignant vous verrez se réaliser pour vous la bonne nouvelle. Je

pense surtout aux victimes d'un mal terrible<sup>(1)</sup>. Plus grave en est l'atteinte, plus vaste la bénédiction qui attend les fidèles serviteurs du commandement.

Mais que devons-nous faire ? Ne pas déchirer l'unité que l'Esprit a mise dans le monde, c'est-à-dire ne pas tenir pour étrangers des êtres qui partagent notre nature, ne pas imiter ces hommes que condamne l'Évangile, je veux parler du prêtre et du lévite qui passèrent leur chemin sans la moindre compassion pour le malheureux que des larrons venaient de laisser pour mort. Ces gens sont coupables de ne point avoir accordé la moindre attention à un blessé. Serions-nous innocents, nous, si nous imitions ceux-là même que Dieu réprouve ? Et l'homme qui s'était fait attaquer par les brigands n'offrait pas, croyez-le, un spectacle plus désolant que ces lépreux !

Vous voyez ces hommes : l'affreuse maladie les a métamorphosés en bêtes ; au lieu d'ongles, elle leur a mis des morceaux de bois aux mains et aux pieds. Étranges empreintes laissés sur nos routes ! Qui reconnaîtrait là un pas humain ? Ces gens qui

---

(1) La lèpre

hier se tenaient droits, et regardaient vers le ciel, les voici aujourd'hui recourbés à terre, marchant à quatre pattes, quasiment changés en bêtes : écoutez le souffle rauque qui sort de leur poitrine ; c'est ainsi qu'ils respirent. [...]

Tu vois là un homme et en lui tu ne respectes pas un frère ? Non, tu ne plains pas un être de ta race, son mal ne t'inspire qu'horreur, sa prière t'est odieuse et tu fuis son abord comme l'assaut d'un fauve ! Réfléchis donc un peu : les anges, quoique purs esprits, n'hésitent pas à toucher l'homme, et ton corps de chair et de sang ne leur fait point d'horreur. Mais pourquoi évoquer les anges ? Leur propre roi, le maître de la béatitude céleste, s'est fait homme pour toi et s'est revêtu de cette chair immonde avec l'âme qui y est enfermée. Et cela, afin de guérir tes maux en te touchant de sa main. Mais toi qui partages la nature de ce malade, tu fuis celui qui est de ta race ? Ah ! mon frère, que cette odieuse décision ne l'emporte pas sur toi ! Reconnais qui tu es et sur qui tu médites. Sur des hommes comme toi, que nul trait particulier ne distingue de la commune nature. Ne compte pas trop sur l'avenir : en

condamnant la maladie qui mine le corps de cet homme, tu ignores si tu n'es pas en train de te condamner toi-même avec la nature entière. Car tu fais partie de cette nature comme tout le monde. Traite-la donc comme une réalité commune.

Pourquoi donc aucune des détresses que tu aperçois chez les autres n'arrive à t'émouvoir ?

Tu vois des hommes errer, dispersés sur nos routes comme du bétail en quête d'un peu de nourriture. De méchantes guenilles pour vêtements. Des bâtons aux mains, pour arme et soutien. Encore ne sont-ce pas même leurs doigts qui les serrent, mais des espèces de courroies liées à leurs poignets. Une besace déchirée, un morceau de pain rassis, c'est là tout leur foyer, maison, lit, paille, grenier, table, meubles. Et sais-tu qui vit en cette condition ? L'homme, né à l'image de Dieu, et mandaté pour gouverner la terre et régner sur toutes les créatures. Le voici tellement aliéné par la maladie qu'on hésite à le reconnaître. [...]

Quoi ! Nous contenterons-nous pour ne point faillir à la loi naturelle de quelques phrases touchantes et sera-ce assez de cou-

vir de mots leurs ulcères et de s'attendrir lorsque l'on y songe ? Ne faut-il pas plutôt faire éclater notre compassion, notre tendresse en des actes ? Il existe entre la parole et l'action la même différence qu'entre la peinture et la réalité. Le Seigneur affirme que nous serons sauvés, non par nos paroles, mais par nos actes. Aussi ne devons-nous pas nous dérober au commandement qui nous enjoint de les assister.

Mais n'allez pas me répondre que vous feriez assez pour eux si vous leur ap-

portiez à manger en un lieu éloigné de nos villes, où vous les auriez préalablement conduits. Cette solution manque par trop d'amour et de compassion, qui, sous un air de bonté, consiste à éliminer ces hommes de notre société.

Extrait de :

*Riches et pauvres dans l'Eglise ancienne*  
Lettres Chrétiennes n° 6 - Grasset, p. 148-153

Présentation : A. Hamman

Traduction : F. Quéré

## ***Soi-même comme un autre* - Paul RICOEUR**

*Ed. Du Seuil, 1990.*

***A la session de Francheville de juillet 95, les intervenants (J.-P. Changeux et d'autres) ont fait souvent allusion ou même référence à Paul Ricoeur. Nos propres chantiers de réflexion croisent souvent la pensée de ce philosophe.***

**PRÉSENTÉ PAR NICOLAS RENARD**

Un titre quelque peu énigmatique, un contenu difficile : le livre de Paul Ricoeur «*Soi-même comme un autre*» n'est pas d'un accès facile. L'intérêt de sa démarche mérite toutefois qu'on cherche à en rendre compte. Sur un thème central et constamment en question dans les recherches des sciences humaines – la question du sujet ou du soi – il donne

des repères éclairants.

Le sujet est en effet la cible de diverses critiques et il n'est plus possible de tenir sur lui les discours que tenaient la philosophie classique ou la théologie. Qu'est-il encore possible d'en dire ? Et cela a-t-il même un sens d'en parler encore ? Ne s'agit-il pas d'une illusion stérile ?

P. Ricoeur cherche à éviter un double écueil : celui de l'exaltation ou au contraire celui de l'humiliation du moi.

Dans le premier cas, je fais du moi une certitude immédiate et évidente que je peux atteindre par introspection. C'est à partir de cette évidence que je vais pouvoir comprendre le reste du monde. L'existence du monde peut apparaître douteuse ou incertaine. Celle du moi fait au contraire l'objet d'une évidence incontestable et je vais donc m'appuyer sur elle pour progresser dans la recherche de la vérité. On est ici dans l'héritage philosophique de Descartes et de Kant où le cogito présente un caractère de certitude fondatrice. C'est dans ce sens que le romantisme a exalté – contre

la raison – le moi et les sentiments qu'il éprouve d'une façon individualiste.

A l'inverse, certaines analyses, comme celles qui, dans l'univers anglo-saxon, s'attachent à l'étude du langage ordinaire, ont peu à peu introduit le soupçon et fait régner l'idée que le moi n'est en fait qu'une illusion dénuée de tout fondement. Il n'y aurait que des états de conscience plus ou moins cohérents et le moi par lequel nous prétendons les relier n'aurait aucune consistance. C'est Nietzsche qui a poussé le plus loin cette critique bien avant ces analyses du langage : nous n'affirmons l'existence d'un sujet identique à lui-même que pour nous rassurer face au changement qui est l'essence profonde des choses. Le moi n'est alors que le produit de notre peur d'affronter la vie et le mouvement.

Tel est l'enjeu du livre de Paul Ricoeur. Son écoute des analyses

contemporaines lui interdit de reprendre comme tel le discours classique. Mais il se refuse en même temps au pur et simple deuil du sujet à la suite de ces critiques. Il y voit au contraire l'occasion d'une affirmation renouvelée de forme différente. Le moi ne peut plus être l'objet d'une intuition immédiate comme le voudrait Descartes. Il ne peut être atteint qu'indirectement, par un détour. C'est la raison pour laquelle Ricoeur ne parle pas du moi ou du sujet mais qu'il utilise le pronom réfléchi «soi». La réflexion prend ici le relais de l'analyse pour une attestation du soi qui n'est plus certitude immédiate mais confiance raisonnée.

### **Le soi-même ou la réflexion qui prolonge l'analyse**

Le parcours de Paul Ricoeur présente quatre étapes :

. Dans les deux premières, le philosophe s'attache aux analyses anglo-saxonnes du langage ordinaire pour étudier le traitement qu'elles réservent au sujet du langage et de l'action. Ces analyses veulent s'en tenir strictement aux façons dont apparaît le sujet dans nos manières habituelles de parler. Elles constatent que le moi y apparaît de façon assez incohérente et refusent toute élaboration qui chercherait à gommer cette anarchie.

Paul Ricoeur partage ce souci de se mettre à l'écoute du langage ordinaire mais il montre l'insuffisance d'une telle visée. Notre façon de parler en dit en effet plus sur le sujet que ce qui est explicité. C'est l'aspect illocutoire du langage. De même la façon d'aborder l'action comme un pur événement causé par une série d'intentions manque cette possibilité qu'a le moi de se réapproprier sa délibération, de faire

sienne la suite de ses actions. C'est ce que Ricoeur appelle l'ascription. Le moi s'y fait lui-même sujet de ses actes.

Dans ces deux cas, le moi qui se constitue est donc différent de celui qu'on peut identifier à partir du langage ordinaire. Il accompagne ce par quoi je m'identifie au quotidien mais sans s'y réduire.

. La troisième étape de l'ouvrage s'inscrit dans la suite des travaux antérieurs de P. Ricoeur sur le récit et sur la façon d'y inscrire le temps. Il montre ici que raconter une vie, ce n'est pas seulement mettre en scène un personnage avec les éléments stables de son caractère. Celui qui raconte sa propre vie ou celle d'un autre construit quelque chose de spécifique. Il exerce une reprise qui marque l'intervention réfléchie d'un moi qui se constitue comme soi dans la diversité des situations qu'il traverse...

Dans les trois aspects que nous venons d'évoquer, le soi du langage, de l'action ou du récit n'est jamais l'objet d'une connaissance objective immédiate. On ne l'atteint que par détour de la réflexion, comme une réalité irréductible qui accompagne et unifie mes contenus de conscience successifs. C'est «l'ipse» que Ricoeur distingue de «l'idem». Il n'y a pas évidence immédiate. Le détour de la réflexion se substitue à l'introspection.

. On le voit encore dans le chapitre où P. Ricoeur situe les rapports respectifs de la morale et de l'éthique. La morale est pour lui l'ensemble des obligations que nous nous sentons tenus de respecter en raison de leur caractère universel. Mais ceci ne suffit pas pour agir et nous nous trouvons parfois pris entre des devoirs contradictoires, comme on le voit par exemple dans le domaine des sciences de la vie. Intervient alors

l'éthique. C'est l'arbitrage que je rends entre ces devoirs pressants et contradictoires en fonction de la situation dans laquelle je me trouve... Là encore se marque la trace d'un sujet qui ne se réduit à aucun contenu de conscience particulier et qui pourtant unifie l'action de ce qui se constitue comme un soi-même.

Ainsi s'explique le titre. On ne peut plus parler du sujet que comme un réfléchi, dans une différence du moi avec lui-même qui ne se découvre que rétrospectivement. Le moi n'occupe plus la position centrale qu'il avait avec le cogito de Descartes ou avec le sujet transcendantal de Kant. Mais il ne se voit pas pour autant éliminé... A la différence du soupçon auquel mènent bien des analyses, on aboutit à un soi qui est objet d'attestation et de confiance. C'est une position plus modeste mais qu'impose le contexte des recherches actuelles.

## Le soi et l'altérité

Il reste enfin, pour rendre compte de la démarche de cet ouvrage, à évoquer un dernier aspect de ce soi ainsi attesté : la relation qu'il entretient avec autre que lui-même, le corps, autrui ou la voix de la conscience.

Il ne s'agit pas ici d'une relation purement extérieure qui

laisserait au soi son autonomie mais bien d'une imbrication fondamentale, constitutive du sujet. Le moi habite un corps qui le détermine. Le visage d'autrui m'oblige et marque profondément mon comportement. Enfin la voix de la conscience témoigne d'un appel que le moi se lance à lui-même et qu'il ne maîtrise pas directement.

Ainsi Paul Ricoeur refuse de donner au soi cette absolue maîtrise de lui-même ou souveraineté que la tradition lui a souvent accordée. Mais il ne renonce que dans une relation qui le marque, dans le lien avec une altérité qui le constitue. Là encore, la position du moi est plus modeste. Elle en apparaît moins illusoire et plus crédible.

## ***L'autre victime sur le "M.C. Ruby" - Derrière les clandestins : Dzhamal*** **Hervé BIENFAIT**

*«Je ne souhaite à personne d'être incarcéré à l'autre bout du monde !» A ce vœu d'une avocate du barreau du Havre, le lecteur répondra sans doute en lui-même : «Mais même si c'était au-delà de l'Oural, pourquoi voudrait-on que je sois inquiet ? Encore faudrait-il être coupable !»*

A voir...

L'homme que défend cette avocate, Dzhamal, né sur les pentes du Caucase, est devenu marin à l'âge de 16 ans. Il navigue alors à partir d'Odessa. En novembre 1992 - il a 31 ans -, il est matelot sur le tristement célèbre "M.C. Ruby" : à l'escale du Havre, on apprend avec effroi le meurtre, sur ce bateau, de huit passagers clandestins. Six marins sont alors inculpés. Il fait partie du lot.

Commencent alors trois années de détention préventive au cours desquelles il ne cessera de clamer son innocence. Les autres inculpés, ukrainiens, le disculpent. Mais, à part trois semaines de liberté provisoire, il reste derrière les murs de la prison et les barrières des langues.

Au-delà de son histoire, est posé tout le dilemme du monde des marins confronté aux graves problèmes de migrations entre pays pauvres et pays riches, ainsi que le drame, dans de telles situations, de ressortissants de minorités ethniques.

C'est encore la nuit sur les neiges du Caucase...

Hervé Bienfait, 43 ans, est salarié de la coopérative des pêcheurs. Il participe également en tant qu'aumônier à l'accueil des marins dans le port du Havre. Prêtre de la Mission de France, il a auparavant navigué puis exercé des responsabilités au séminaire.

Hervé BIENFAIT

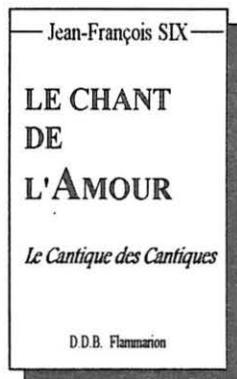
**L'AUTRE  
VICTIME SUR  
LE «M.C. RUBY»**

Derrière les clandestins :  
Dzhamal

Aux éditions SILOË

*Le chant de l'Amour - "Le Cantique des Cantiques"*

Jean-François SIX



Ce livre de la Bible a été le plus traduit et le plus commenté depuis les origines.

J.-F. Six nous rappelle d'abord que ce livre est avant tout un chant d'amour entre l'homme et la femme avec le réalisme de la double sexualité voulue par Dieu. En second lieu comment Israël a compris que cet amour humain traduisait l'amour entre Dieu et le peuple d'Israël.

La troisième partie évoque la relecture chrétienne de ce chant d'amour, avec l'expression des interprétations successives, voir la place tenue par le thème de la mort face à l'amour, et l'eucharistie reçue par les femmes, comme par les hommes, aboutissement absolu de cet amour de Dieu et de l'incarnation.

La quatrième partie est consacrée à la place tenue par ce chant d'amour chez les Mystiques.

Ruysbroek, Origène, St Bernard, St François de Sales... et de nos jours Charles de Foucauld et Thérèse de Lisieux, tous ont été attirés comme par un aimant, voir en particulier le propre chemin de Thérèse de Lisieux, les réticences de Mère Agnès.

Le dernier chapitre nous livre la pensée personnelle de l'auteur, sexualité, parole humaine... transmutation des corps dans une existence soumise à l'Esprit. Nous y retrouvons aussi la pensée des «spirituels» ou des chercheurs d'aujourd'hui.

Jean VINATIER